



Vlaanderen  
is erfgoed

# Dossier de protection

## Altenbroek, vallée de la Voer et environs aux Fourons

Site historico-culturel

Agence  
flamande du  
Patrimoine

**Dossier de protection :**

Altenbroek, vallée de la Voer et environs aux Fourons (Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin) – site historico-culturel

**DOSSIER DE FOND**

Numéro de dossier : 4.001/73109/112.1

Nele Vanmaele

Paul Van den Bremt

Erwin Meylemans (archéologie)

Inge Verdurmen (routes)

20/10/2017

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Partie descriptive .....	4
1.1.	Contexte.....	4
1.2.	Aperçu historique .....	5
1.2.1.	Géographie physique .....	5
1.2.2.	Site historico-culturel.....	9
1.3.	Description, tenant compte des éléments et caractéristiques patrimoniaux .....	20
1.4.	État physique du bien immobilier.....	28
2.	Partie évaluative .....	29
2.1.	Évaluation des valeurs patrimoniales.....	29
2.2.	Motivation du type de protection .....	33
2.3.	Motivation de la délimitation de la protection.....	33
2.4.	Situation juridique.....	35
2.4.1.	Patrimoine immobilier .....	35
2.4.2.	Aménagement du territoire.....	41
2.4.3.	Nature et forêts .....	44
2.4.4.	Agriculture et pêche .....	44
2.4.5.	Eau .....	45
2.4.6.	Silence .....	45
2.4.7.	Autres projets : .....	45
3.	Perspectives de gestion.....	46
3.1.	Objectifs de gestion pour le bien immobilier protégé.....	46
3.2.	Prescriptions particulières pour le bien immobilier protégé.....	46
3.3.	Actes soumis à l'obligation d'autorisation pour le bien immobilier protégé.....	47
4.	Sources .....	47
4.1.	Sources cartographiques .....	47
4.2.	Littérature.....	48
4.3.	Publications inédites .....	50
4.4.	Site internet et sources numériques .....	50
4.5.	Sources orales .....	51
5.	Annexes au dossier de fond .....	51
5.1.	Plan d'environnement dans le cadre de la protection .....	51
5.2.	Annexe photographique .....	51
5.3.	Cartes et figures .....	51

## 1. PARTIE DESCRIPTIVE

### 1.1. Contexte

La zone « Altenbroek, vallée de la Voer et environs » se trouve sur le territoire de la commune des Fourons, dans l'est de la Province de Limbourg. Les Fourons constituent à la fois une commune et une région physique et géographique distincte qui se rattache au pays de Herve. Cette exclave du Limbourg est bordée dans trois directions par la province de Liège et possède, au nord, une frontière avec le Limbourg néerlandais. La zone susmentionnée se situe dans les sections de Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin. Elle se trouve dans la région de la Voer selon la classification des paysages traditionnels de Flandre (Traditionele Landschappen van Vlaanderen).

Le site historico-culturel « Altenbroek, vallée de la Voer et environs » a une superficie d'environ 999 hectares.

Le site historico-culturel comprend, d'est en ouest, la vallée de la Veurs de Krindaal à Fouron-Saint-Martin, où elle se jette dans la Voer, et la vallée de la Voer de Fouron-Saint-Martin jusqu'à la frontière occidentale avec les Pays-Bas. Les prairies et les pentes parsemées de talus broussailleux adjacentes constituent avec les prairies en vallée un composant essentiel du paysage. Considérant la grande valeur patrimoniale et la cohérence avec les pentes (boisées) et les plateaux adjacents, ces terres sont également intégrées dans la délimitation de la zone.

La zone est délimitée au sud par la voie ferrée (à l'est de Fouron-Saint-Martin), la liaison routière d'Ottegraeven et l'ancienne voie parallèle au sud de Fouron-le-Comte. Le village principal de Fouron-le-Comte ne fait pas partie du site historico-culturel. La frontière nationale se confond avec la limite septentrionale et occidentale de la zone.

Les pentes et les plateaux au nord des vallées de la Voer et de la Veurs sont spatialement rattachés aux prairies de vallées. Au nord-est se trouve le site protégé du Martelberg. La zone de bois et de landes de Shophemerheide se situe entre Fouron-Saint-Martin et Ketten. Au nord de Fouron-le-Comte se trouve une zone de pâtures et de champs cultivés parsemée de talus broussailleux. Le dense réseau de voies suit majoritairement un axe nord-sud en direction de la zone protégée de Hoogbos et des terres agricoles ouvertes environnantes.

Altenbroek, dont la charnière centrale est la vallée du ruisseau de la Noor, est spatialement rattaché à la vallée de la Voer. La Noor rejoint la Voer à hauteur de Vitschen. Au nord, Altenbroek rejoint le plateau de Snauwenberg d'où l'on a vue sur le Hoogbos.

À l'est, les prairies qui s'étendent de Mosdelle à Ulvend et la partie du Broekbos au sud de celles-ci font partie de la zone.

Le territoire formé par Fouron-le-Comte, Fouron-Saint-Martin et Fouron-Saint-Pierre est élément établi dans l'atlas paysager. Ce territoire constitue la partie centrale et occidentale de cette zone d'ancrage. Les parties orientale et méridionale de cette région, formées par les bois Alsbos, Vrouwenbos, Veursbos et la partie orientale du Broekbos, les hameaux De Plank, Berg et Veurs et le village de Fouron-Saint-Pierre ne font pas partie du présent dossier, mais pourront éventuellement être intégrés à un dossier de protection connexe dans une phase ultérieure.

## 1.2. Aperçu historique

### 1.2.1. Géographie physique

Fouron-Saint-Martin et Fouron-le-Comte se situent au milieu et dans l'est de la commune des Fourons. Ce territoire se situe à l'est de la Meuse et forme une zone de transition entre la Hesbaye humide à l'ouest et le pays de Herve au sud-est. Il se distingue par une géologie et une géomorphologie très complexes et déterminantes de la genèse du paysage.

#### 1.2.1.1. Géologie

Le paysage des Fourons est foncièrement défini par la présence de grandes masses de craie à faible profondeur ou au niveau du sol. Ces roches crayeuses résultent de la sédimentation marine en strates subhorizontales de calcaire formées pendant des millions d'années au cours du Mésozoïque. L'accumulation de petits organismes dotés d'un squelette calcifié au fond de la mer subtropicale peu profonde qui couvrait alors la région est à l'origine de la formation de ces strates de calcaire, qui se manifestent de nos jours sous la forme de masses calcaires d'une épaisseur de plusieurs dizaines de mètres. Les masses de calcaire les plus imposantes se trouvent dans l'est de la région et diminuent progressivement vers l'ouest<sup>1</sup>. Deux formations géologiques ont eu une action déterminante dans la région. La formation de Gulpen, qui se compose de roche calcaire tendre à grains fins et la formation plus ancienne de Vaals, également appelée Vaalser groenzand (sable vert de Vaals).

La roche calcaire de la formation de Gulpen est parfois appelée marne. Cette formation affleure dans le sud du Limbourg et date du Crétacé supérieur. La strate calcaire constituée de craie blanche contient un fort taux de glauconite. Des fossiles de bélemnites, d'oursins, de coraux et de coquillages sont présents en plusieurs endroits. En raison de l'incorporation de sable, d'argile et de limon, le calcaire ne présente aucun intérêt pour une extraction à grande échelle, comme c'était par exemple le cas dans les carrières de calcaire de Riemst. Il existe cependant de nombreuses carrières locales servant au marnage des champs et des pâturages. Ces marnières aujourd'hui abandonnées se trouvent pour la majorité sur la moitié supérieure des pentes des vallées. Elles sont généralement recouvertes de bois, mais clairement reconnaissables aussi bien sur place (microrelief) que sur le modèle numérique altimétrique.

La formation de Vaals (sable vert de Vaals) date elle aussi du Crétacé supérieur et se trouve sous la craie de la formation de Gulpen. Ces sédiments littoraux se composent de sable riche en glauconite contenant des couches argileuses ; des nids argileux vert foncé (smectite de Herve).<sup>2</sup> Ces sédiments affleurent dans le cours supérieur de la Noor au niveau du château d'Altenbroek, dans la vallée de la Veurs à l'est de Fouron-Saint-Martin et sur toute la longueur de la vallée de la Gulpe. Les eaux souterraines qui stagnent sur les strates argileuses remontent à la surface par de nombreuses sources. Ce phénomène n'est pas présent dans la vallée de la Voer au niveau de Fouron-le-Comte, où l'absence d'affleurement du sable vert de Vaals est peu propice à l'apparition de sources. Les masses de calcaire présentes étant très perméables, la nappe phréatique se trouve à une grande profondeur. Lorsque l'eau de source chargée de calcaire entre en contact avec l'air, un dépôt de carbonate de calcium peut se former sur des pierres, des feuilles et des petites branches. Ces dépôts forment des couches poreuses que l'on appelle tuffeau et où les matières organiques en décomposition peuvent créer des cavités. Ce phénomène peut être observé sur le Waterwegske à Fouron-Saint-Martin et dans une parcelle abritant des

---

<sup>1</sup> BATS H. 1992, 15.

<sup>2</sup> CLAES E., FREDERICKX E., GULLENTOPS F., FELDER W. & DE GEYTER G. 2001, 29.

sources à tuffeau au nord de cette même section. Le tuffeau ou le travertin est un phénomène lié à la formation de Vaals et à ses sources d'eau très calcaire<sup>3 4</sup>.

La plus ancienne strate géologique observée dans la région date du Paléozoïque ou Ère primaire. Cette strate du Carbonifère supérieur résulte d'une sédimentation marine en couches horizontales, plus tard plissées et cassées sous l'effet de l'orogénèse hercynienne à la fin de l'Ère primaire. Elle affleure dans la vallée de la Voers au niveau de Fouron-Saint-Martin<sup>5</sup>. La couche datant du Carbonifère supérieur se compose de schistes et de grès. Il s'agit, avec un site bordant la Berwinne, du seul endroit en Flandre où de la roche primaire affleure<sup>1 6</sup>.

Les cartes géologiques du Quaternaire ne montrent aucune sédimentation de l'Holocène ou de la dernière période glaciaire couvrant les séquences du Pléistocène sur les pentes et les plateaux. Elles en indiquent en revanche dans les vallées, où des alluvions et des colluvions ont été déposées. Sur les pentes et les plateaux, l'on peut retrouver des dépôts éoliens de loess datant du Vistulien (Pléistocène supérieur) et/ou du Saalien (Pléistocène moyen) et possiblement de l'Holocène inférieur et/ou des dépôts de pente du Quaternaire<sup>7</sup>.

La formation de Gulpen a été recouverte par la formation de Maastricht au cours du Mésozoïque. Cette sédimentation a complètement disparu sous l'effet de l'érosion et de l'altération, hormis le silex. Les dépôts de silex sont renfermés dans de l'argile d'altération de couleur rouge-brun à ocre sous forme de bancs de 10 à 15 mètres d'épaisseur sur les pics des collines ou dans la moitié supérieure des pentes<sup>1</sup>. On trouve des carrières de silex près du Hoogbos, dans le Broekbos et à Schophemerheide, où la roche était extraite pour servir de matériau de construction<sup>8</sup>.

L'orogénèse alpine a causé la poussée ascendante des couches de sédiments subhorizontales dans la région de la Voer et bien au-delà. Le relèvement du niveau du sol et l'abaissement connexe du niveau de la mer vers le nord-ouest ont amorcé la formation du paysage actuel. Des forces exogènes telles que le vent, la pluie, l'eau et le gel ont modelé le relief. L'action des eaux de pluie, des rivières et des sources a grandement contribué à façonner le paysage crayeux à travers l'érosion et des incisions<sup>9</sup>.

L'action fluviale de la Meuse a eu une grande influence sur le paysage fouronnais. Le cours de la Meuse a changé de tracé à plusieurs reprises, déposant à chaque fois du gravier et du sable. Pendant le Pliocène, la Meuse coulait plus à l'est. Un lit de la Meuse orientale a modelé le paysage de la Noor et d'Altenbroek.

Les formations d'oolithes qui y sont associées sont des sédiments notamment observables à Schophemerheide. Les calcaires oolithiques du Jura ont été déposés sous forme de galets dans des sédimentations de gravier riches en quartz dans une ancienne terrasse de la Meuse durant le Pliocène, laquelle se trouve aujourd'hui à une altitude bien supérieure par rapport aux alluvions actuelles de la Meuse<sup>10</sup>.

Depuis le Pléistocène, c'est-à-dire il y a environ 3 millions d'années, le lit de la Meuse s'est déplacé vers l'ouest. L'action fluviale a résulté en la sédimentation de nombreuses terrasses de gravier. La limite de sédimentation des anciennes terrasses de la Meuse se trouve à mi-chemin entre Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin<sup>11</sup>. Des terrasses

---

<sup>3</sup> AKKERMANS M., BARBIER J., RUYLOFT G. & VANDENABEELE E. 2002, 16-17.

<sup>4</sup> ATHMER 1991.

<sup>5</sup> DE GEYTER e.a. 2000.

<sup>6</sup> DOV Tertiair geologische kaart 1/50 000 (consultée en avril 2017).

<sup>7</sup> DOV Quartair geologische profieltypekaart (consultée en avril 2017).

<sup>8</sup> VAN DEN ABEELE 2016, notes inédites.

<sup>9</sup> DIRIKEN P. 2002, 12.

<sup>10</sup> GOOSSENS D. 1984, 141.

<sup>11</sup> BATS H. 1992, 17.

mosanes plus anciennes sont visibles en plusieurs endroits. À la carrière de gravier de Kinkenbergh, on extrayait du gravier de la Meuse. Le gravier de la Meuse a été déposé durant la dernière période glaciaire par l'action fluviale. Il se caractérise par sa forme cylindrique. La couche supérieure de la carrière est constituée de silex anguleux. Ce matériau remanié provient de formations de calcaire maastrichtien déposées plus en hauteur dans la vallée de la Voer. Sous l'effet de l'érosion, ces formations ont été précipitées plus bas sur les versants dans une couche de silex argileux<sup>12</sup>.

#### 1.2.1.2. Sol

Au cours des deux dernières périodes glaciaires – le Saalien et le Vistulien – qui sont survenues durant la dernière partie du Pléistocène, le vent a recouvert une grande partie du paysage européen de lœss, un matériau à grain très fin<sup>13</sup>. Dans la région des terrasses mosanes, son épaisseur varie entre 2 et 4 mètres. À l'est de la limite de sédimentation de la Meuse pléistocène, les dépôts de lœss sont plus fins et se trouvent uniquement sur les plateaux étroits et les pentes douces orientées vers le nord<sup>14</sup>.

Sous l'influence du climat holocène, ces couches de lœss datant du Pléistocène se sont transformées au cours des 10 000 dernières années en des sols limoneux fertiles de grande valeur agricole. En bordure des plateaux et dans zones intermédiaires vers les pentes se trouvent des sols rocheux riches en silex. Sur la limite de sédimentation orientale de la Meuse pléistocène, à Altenbroek et Schophemerheide, le limon est mélangé à du gravier de quartz.

L'érosion des versants de la vallée a provoqué le dépôt de colluvions dans le sol de la vallée, formant une zone relativement plane aux abords du cours du ruisseau. On y retrouve des dépôts alluviaux de limon, d'argile, de sable et de gravier. Le sol au-dessus de ces dépôts est actuellement occupé par des prairies et des (reliques de) prés-vergers. On retrouve également dans la vallée de la Voer des brèches (conglomérats composés de blocs) et des poudingues (conglomérats composés de débris arrondis) de silex<sup>13</sup>.

#### 1.2.1.3. Dolines

Un phénomène géomorphologique rare est observable à quelques endroits des Fourons. Le substrat calcaire a en effet donné lieu à un phénomène karstique. Une doline est une dépression du terrain en forme de chaudron ou d'entonnoir dont l'origine est un effondrement causé par la dissolution de la roche calcaire sous-jacente sous l'action de l'acide carbonique contenu dans l'eau. Des dolines sont ainsi apparues sur les pentes du Hoogbos et dans le Broekbos entre Kwinten et De Plank. Bien que recouvertes par la végétation forestière, elles n'en sont pas moins reconnaissables dans le relief<sup>15</sup>.

#### 1.2.1.4. Topographie

Le point culminant de cette région se trouve tout à fait à l'est, au niveau de Op-de-Eiken, à 235 mètres d'altitude, sur un plateau au nord du Broekbos.

La Voer culmine quant à elle à 150 mètres au niveau de Krindaal. Le point de confluence de la Voer et de la Voer, un peu à l'ouest de Fouron-Saint-Martin, se trouve à 125 mètres d'altitude. Le ruisseau de la Noor traverse la frontière nationale à Altenbroek à 120 mètres au-dessus du niveau de la mer. La Voer se trouve à 75 mètres d'altitude à l'endroit où elle quitte la commune des Fourons.

---

<sup>12</sup> DIRIKEN P. 2002, 86.

<sup>13</sup> Liste des termes paysagers (consultée en avril 2017).

<sup>14</sup> BATS 1992, 17-18.

<sup>15</sup> VANDENABEELE E. 2016, notes inédites.

Les vallées de l'est ont creusé par érosion des vaux de 80 à 85 mètres de profondeur dans le plateau. À l'ouest, le val de la Voer est moins profond et ne présente qu'une dénivellation de 60 mètres au niveau des terrasses de la Meuse situées au nord de Fouron-le-Comte. La zone située entre la frontière néerlandaise et Fouron-le-Comte est caractérisée par un réseau particulier de chemins creux et de grebben (de profonds ravins ou fossés secs) dans les vallées sèches perpendiculairement à la vallée de la Voer.

Presque tous les vaux et toutes les vallées de Fourons ont un profil asymétrique où les versants nord et est sont les plus escarpés et généralement couverts de forêts. Les versants opposés, côtés sud et ouest, ont une pente beaucoup plus douce et une occupation des sols différente, à savoir le plus souvent des prairies et des champs cultivés. Ces vallées asymétriques ont pour origine une différence de réaction à l'érosion sous l'influence du vent, du dégel et de l'ensoleillement pendant la formation polycyclique des paléovallées. Les vaux asymétriques sont très développés entre Krindaal et Fouron-le-Comte sur la Veurs et la Voer, dans la vallée de la Noor dans l'Altenbroek.

Les vaux secs se sont formés durant les périodes de glaciation, lorsque des ruisseaux d'eau de pluie ont creusé un val dans un sol gelé. Après le dégel, l'eau a été en grande partie évacuée dans le sous-sol au travers des étages poreux de craie, tandis que la présence géomorphologique des vaux secs a été conservée dans le paysage. Il s'agit d'un phénomène typique dans les paysages crayeux. La plupart des vallées des cours d'eau font place à des vaux secs en amont ou sur leurs flancs. C'est notamment le cas à Mosdelle entre Op-de-Eiken et le Martelberg ainsi qu'à Krindaal<sup>13 16</sup>.

#### 1.2.1.5. Hydrographie

Les trois principaux cours d'eau de la commune des Fourons, à savoir la Berwinne, la Voer et la Gulpe, font tous partie du bassin fluvial de la Meuse et du bassin mosan. La source du ruisseau le plus central, à savoir la Voer, se trouve (hors de la zone susmentionnée) au niveau du hameau De Zwaan et des mares de Drink à Fouron-Saint-Pierre. Une source importante se trouve dans le parc de la commanderie de l'Ordre Teutonique.

La source de la Veurs se trouve un peu au nord du hameau de Veurs et à l'ouest du Veursbos, où le ruisseau de Kronenbos constitue un important ruisseau tributaire. Un peu plus en aval, un ruisseau sans nom rejoint la Veurs sur sa rive droite. Ce ruisseau s'écoule depuis le Martelberg jusqu'à la Veurs en passant par Kwinten. La Veurs et la Voer confluent à l'ouest de Fouron-Saint-Martin.

La Noor, venant des Pays-Bas en passant par Altenbroek, rejoint la Voer sur sa rive droite peu avant à Fouron-le-Comte. À la sortie de Fouron-le-Comte, le Horstergrub, un chemin creux drainant, relie le Hoogbos à la Voer.

Le ruisseau tributaire atypique nommé Beek s'écoule depuis la section wallonne de Warsage pour rejoindre la Voer à Grijzegraaf. Un peu plus loin, la Voer traverse la frontière néerlandaise en direction d'Eijsden, où elle se jette enfin dans la Meuse dans le parc du château d'Eijsden.

Ces ruisseaux, très sinueux, ont une structure et une eau de bonne qualité. Leurs lits, alternativement pierreux et sablonneux, présentent aussi des cavités. En raison de la forte dénivellation, la vitesse d'écoulement est élevée. La présence de sources et de chemins creux drainants contribue à un débit moyen important. Les berges sont souvent couvertes de végétation.

Le réseau hydrographique relativement limité résulte de la présence de sédiments de calcaire, de gravier et de limon très perméable. Les vaux secs sont des phénomènes courants dans la région<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> DIRIKEN P. 2002, 20.

<sup>17</sup> BATS 1992, 23.



### 1.2.2. Site historico-culturel

Plusieurs habitations fouronnaises antérieures à la Première Guerre mondiale sont construites en silex. Ce matériau était extrait dans les carrières locales. Le silex est un résidu des couches de craie érodées datant de la formation maastrichtienne qui sont restées en surface. Le silex était principalement utilisé comme matériau de construction dans le centre des Fourons (Scophem, Fouron-Saint-Martin et Fouron-Saint-Pierre). On trouve des carrières de silex près du Hoogbos, dans le Broekbos et à Schophemerheide<sup>7</sup>. Les nodules de silex, grossiers et irréguliers, ne sont pas faciles à travailler. C'est pourquoi ils étaient principalement utilisés sur de grandes surfaces comme les façades latérales ou arrière<sup>18</sup>. Plusieurs fermes et maisons d'habitation de la région datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont partiellement composées de nodules de silex.

#### 1.2.2.1. Les talus broussailleux

Le paysage est ponctué à de nombreux endroits par la présence de talus broussailleux<sup>19</sup>. Les talus broussailleux sont des bords escarpés sur les pentes, généralement couverts d'arbres, d'arbustes ou de prairies. Ils suivent généralement un axe parallèle aux courbes de hauteur, divisant les pentes en petites ou grandes terrasses. Ce phénomène a selon toutes probabilités des origines diverses, mais étroitement liées au mode de défrichement. L'explication traditionnellement acceptée est que les talus broussailleux trouveraient leur origine dans le défrichement par phases des forêts de pente. Des bandes étroites de forêts, souvent en lisière de celles-ci, auraient été épargnées par le défrichement dans le but d'endiguer l'érosion que causerait l'utilisation ultérieure des pentes défrichées comme terres arables. Les matériaux de sol emportés par les eaux étaient ainsi retenus par les étroites bandes boisées. L'érosion et les dépôts causés par l'exploitation agricole des terres ont aplani la pente entre le bois situé en hauteur et les bandes boisées épargnées. C'est ainsi que sont apparus des pentes ressemblant à des terrasses ou encore des talus broussailleux. Sur un certain nombre de ces talus, principalement en bordure de chemins creux, l'on retrouve effectivement encore bon nombre de plantes des bois ou des lisières, dont certaines sont caractéristiques de bois anciens. Une autre hypothèse fait remonter l'origine des talus broussailleux à l'implantation de bandes enherbées, de haies et de haies vives par les anciens agriculteurs sur les terres de pente déposées en contrebas des champs. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, on peut en conclure que les anciens exploitants de ces terres avaient conscience des effets de l'érodibilité des terres en pente et qu'ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour en limiter l'érosion. Le fait que des plantes ligneuses aient été sciemment plantées sur les talus broussailleux est prouvé d'une part par la présence de reliquats de haies d'aubépines, mais aussi de prunelliers, et d'autre part par celle, à de nombreux endroits, d'arbres de haute futaie et d'arbres têtards. Parmi ces arbres têtards, l'espèce la plus courante est le frêne, dont le bois pouvait être utilisé pour confectionner du matériel et les petites branches feuillues comme fourrage pour le bétail en temps de pénurie. Ceci est confirmé par un rapport agricole du XIX<sup>e</sup> siècle provenant de la région limitrophe de Herve, où il est fait mention de la récolte pendant les chauds mois d'été de jeunes branches destinées à servir de fourrage<sup>20</sup>. Il est possible que cet usage ne se soit généralisé qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque les champs cultivés ont massivement été convertis en prairies.

L'estimation de l'âge des talus broussailleux n'est pas une chose simple. Dès l'époque romaine, la région a connu des défrichements et des déboisements à grande échelle. Au début du Moyen Âge, la nature a repris ses droits, puis la tendance s'est de nouveau inversée. L'origine du paysage actuel avec ces talus broussailleux remonte probablement au Moyen Âge.

---

<sup>18</sup> DIRIKEN P. 2002, 103.

<sup>19</sup> BRETELER H.G.M. & VAN DEN BROECK J.M.M. 1968, 119-130 ; BATS H. 1992, 22 ; RENES H. 1993, 9-10 ; VAN WESTREENEN F.S. 2008, 183-184 ; VAN DEN BALCK & DURINCK 2012, 10 ; NYSSSEN *e.a.* 2014, 164-175.

<sup>20</sup> DAMSEAU A. 1857, 105.

Le présent dossier de protection s'inscrit dans la lignée de la zone de talus broussailleux du Martelberg qui fait déjà l'objet d'une protection.

#### 1.2.2.2. Chemins creux

L'apparition de l'agriculture dans nos contrées à partir du Néolithique (environ 4000 ans avant notre ère) signifie également le début de la formation des chemins creux. Avec le déboisement, le piétinement de la terre a fait apparaître des sentiers peu végétalisés. Au fil du temps, avec la conversion des terres en parcelles agricoles et l'exploitation de celles-ci et sous l'effet de processus naturels (par action combinée de l'érosion éolienne et de l'érosion fluviale), des chemins creux se sont formés dans les zones de relief marqué telles que la région de la Voer. Durant les périodes sèches, le vent emportait les couches supérieures limoneuses des sols nus, tandis qu'en période humide, le ruissellement des eaux de pluie charriait la terre<sup>21</sup>. Les chemins creux les plus profonds dans le paysage de la vallée de la Voer sont toujours orientés perpendiculairement à la base de la pente. La formation des chemins creux a été accélérée par la fréquence de la circulation sur ces chemins non revêtus. On suppose ainsi que les plus anciens chemins creux profonds de la région datent du Moyen Âge, lorsque le défrichement des terres battait son plein et que la conversion en terres agricoles était à son apogée.

Quelques chemins creux de la zone renferment des sources. Ce phénomène se produit lorsqu'un chemin creux franchit une couche d'argile. Un bel exemple en est le Waterwegske à Fouron-Saint-Martin. Du tuffeau (ou tuf calcaire ou travertin) peut être observé sur une longueur de près de huit mètres le long de ce chemin creux drainant<sup>22</sup>.

#### 1.2.2.3. Le phénomène de « Vergrünlandung » (transformation de terres agricoles en prairies)<sup>23</sup>

Au Moyen Âge, la majeure partie des terres agricoles étaient utilisées pour les cultures (principalement céréalières), excepté dans les vallées, qui étaient en grande partie recouvertes de prairies. La grande conversion des terres arables en prairies et le passage à l'économie d'élevage prend seulement son essor au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, et ce, un peu plus à l'ouest de la zone présentement décrite, c'est-à-dire dans la vallée de la Berwinne. Cela ne doit rien au hasard : l'expansion de villes comme Liège et Aix-la-Chapelle a provoqué l'apparition de zones dédiées à l'agriculture et aux produits laitiers sont apparues dans les environs immédiats de ces villes dès le début du XV<sup>e</sup> siècle. Plus on s'éloignait de la vallée de la Berwinne, plus la surface des pâturages diminuait. Les plateaux limoneux étendus sur les terrasses mosanes de Fouron-le-Comte et les terres de colluvions dans la vallée de la Voer étaient encore intégralement cultivés. Même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la cartographie des Pays-Bas autrichiens par le comte de Ferraris (1771-1778), on ne relève encore aucun changement significatif dans le paysage. Les noyaux d'habitation sont entourés d'une ceinture de vergers et les villages sont isolés au milieu d'une large zone de terres agricoles. Dans le bassin fluvial de la Voer et de ses affluents, les villages sont reliés entre eux par une étroite zone de prairies et des bandes de forêts dans les vallées. Schophemerheide constitue toutefois une exception en cela que cette zone est encore à un stade peu avancé de défrichement.

Jusqu'à 1880 environ, la part de champs cultivés dans l'occupation des sols n'avait pas régressé. C'est alors que se produisit une invasion de produits agricoles importés de l'étranger, principalement des céréales d'outre-mer.

Le blé en provenance des États-Unis inonde dès lors littéralement le marché européen. La création de liaisons ferroviaires transcontinentales et l'avènement du bateau à vapeur permettent l'importation à bas coût de produits agricoles en Europe. Cela eut des

---

<sup>21</sup> BATS H. 1992, 21-22

<sup>22</sup> AKKERMANS M. *e.a.* 2002, 16-18

<sup>23</sup> BATS H. 1992, 23-25 ; Segers Y. 2002, 173, 176-177

conséquences considérables sur l'agriculture. Entre 1880 et 1894, le prix des céréales chute en Belgique de

30 à 13 francs belges les 100 kilogrammes. On devine facilement quelles en furent les conséquences. Le secteur de l'agriculture doit trouver une nouvelle voie et l'élevage connaît un essor considérable. Dans la vallée de la Voer, la conversion s'effectue clairement entre 1880 et 1895. À Fouron-le-Comte, les pâturages seuls gagnent 20 % de superficie. Le phénomène de Vergrünlandung, autrement dit la conversion de terres cultivées en prairies, atteint à présent la vallée de la Voer. De plus, la demande en viande et en produits laitiers ne fait que croître. La tendance s'est encore accélérée avec la mise en service de la ligne de chemin de fer Aix-la-Chapelle–Tongres en 1917. Le paysage qui jusqu'alors était relativement ouvert se transforme peu à peu en un bocage caractérisé par une mosaïque de pâturages, vergers, champs et forêts cerclés de haies. Ces haies se composent principalement d'aubépines dans lesquelles l'on peut encore observer de nombreuses traces de techniques de tressage. La part des pâturages continue d'augmenter jusqu'aux années cinquante environ. La vallée de la Voer se distingue alors surtout par l'exploitation intensive de prés-vergers.

#### *1.2.2.4. Prés-vergers ou vergers d'arbres de haute tige*

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, des prés-vergés sont implantés autour des fermes. Auparavant, l'arboriculture fruitière se faisait plutôt dans les abbayes. Jusqu'aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la culture fruitière se faisait principalement dans les domaines des châteaux ou au sein d'institutions religieuses où les améliorations des variétés et les techniques de taille ont été perfectionnées. Au cours de la même période, les vergers et les applications de transformation des fruits gagnèrent du terrain dans les campagnes.

Les vergers de hautes tiges furent aménagés en pâturages ombragés pour le bétail. C'est ce que l'on appelle des prés-vergers ou des vergers pâturés. La production de fruits ne se faisait pas à grande échelle. La production de fruits n'était en effet qu'une activité complémentaire à d'autres formes d'agriculture, comme la culture des terres et l'élevage de bétail. La récolte était principalement destinée à la consommation propre. L'on cultivait plusieurs espèces et variétés de fruits différentes. Les excédents étaient vendus localement. D'après des cartes datant du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, des ceintures de prés-vergers entouraient les villages, les hameaux et les fermes isolées.

La construction de nouvelles liaisons ferroviaires à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que la crise agricole qui sévit à partir de 1880 ont mené à une transformation dans le choix des cultures pratiquées. La culture fruitière à fins commerciales n'a démarré qu'à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1895 et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le nombre de prés-vergers n'a cessé d'augmenter et le paysage des Fourons se distinguait par la présence de grandes étendues d'arbres fruitiers au-delà des abords des zones d'habitation. La pente qui se trouve au nord de Fouron-le-Comte et se prolonge jusqu'au Hoogbos était par exemple entièrement occupée par des prés-vergers. On en trouvait également autour d'Altenbroek, d'Ulvend, d'Op de Eiken et de Kattenrot. Les prés-vergers couvraient même la quasi-totalité des vallées de la Voer et de la Veurs.

Les agriculteurs combinèrent l'exploitation des prés-vergers à l'élevage de bétail. Ainsi, la production de fruits représentait une part importante des activités agricoles. Le perfectionnement des techniques de taille et l'utilisation d'engrais artificiels permirent d'améliorer la productivité. La production s'est ensuite spécialisée avec des variétés commercialement plus intéressantes qui furent plantées en grand nombre. La manière dont les vergers pâturés étaient aménagés reflète bien cette combinaison de culture fruitière et d'élevage. Les arbres de haute tige se ramifiaient à une hauteur suffisante pour que les fruits soient hors de portée du bétail et les vergers étaient traditionnellement clôturés par des haies d'aubépines taillées infranchissables pour le bétail. Les arbres étaient plantés à bonne distance les uns des autres, afin de favoriser la pousse de l'herbe. Les

rangées d'arbres fruitiers étaient plantées de préférence suivant un axe nord-sud sur un terrain légèrement en pente, face au sud. Les arbres étaient traditionnellement taillés de façon à optimiser le rendement et à faciliter la cueillette<sup>24</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, la gestion agricole prend une autre tournure et peu de nouveaux prés-vergers voient le jour. Le gouvernement accorde même des primes à l'arrachage de vergers à hautes tiges, ce qui va en précipiter le déclin. Les cartes topographiques attestent que la surface occupée par les prés-vergers aux Fourons était à son plus haut niveau jusqu'en 1960. La photographie aérienne de 1971 montre que la superficie des prés-vergers a encore légèrement augmenté, mais qu'en même temps, les vergers existants ne sont plus entretenus et dépérissent. Depuis, le nombre de vergers a systématiquement baissé. À l'exception de quelques prés-vergers préservés en bon état, on ne retrouve plus dans la plupart des pâturages que des reliquats de prés-vergers.

#### *1.2.2.5. Dynamique temporelle des prairies et des prés-vergers*

Lorsqu'il s'agit d'estimer l'ancienneté des prairies existantes (annexe 7, figure 12), on remarque que beaucoup de prairies des vallées de la Noor, de la Veurs et de la Voer sont cartographiées comme pâturages permanents depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Carte de Cabinet de Ferraris, 1777). La situation est assez similaire sur la carte de Villaret (1745). Les prairies situées sur les plateaux sont plus jeunes et datent de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Tout comme les prairies des vallées, les prairies autour d'anciennes fermes ou de hameaux comme à Snauwenberg, Op-de-Eiken ou Ulvend remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle au moins. Les prairies qui se situent sur les pentes datent pour la plupart de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>.

La carte de la dynamique temporelle ne fait pas cas de l'utilisation permanente du sol. Dès qu'une prairie a été – même brièvement – convertie en champ cultivé, cette précédente utilisation n'est plus indiquée dans la représentation cartographique de la dynamique temporelle. Il se peut donc que des prairies récentes aient déjà été des prairies auparavant. Il en va de même pour les prés-vergers.

La carte de la dynamique temporelle des prés-vergers (annexe 7, figure 13) indique que les prés-vergers relativement complets encore existants datent pour la plupart de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. Le verger – ou du moins une partie de celui-ci – se trouvant à l'ouest de Snauwenberg, près d'Ulvend, ainsi que quelques vergers au nord de Fouron-le-Comte datent au moins du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *1.2.2.6. Réseau routier*

Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin sont deux villages-rues qui se sont développés le long des ruisseaux de la Veurs et de la Voer. Entre et autour des petits et grands noyaux d'habitation s'est développé un réseau étendu de chemins secondaires et de sentiers non revêtus destinés à relier entre elles les fermes, les églises et les terres agricoles. Le lien entre économie agricole et réseau routier était évident. Du fait de la situation relativement isolée des villages et de l'absence d'infrastructures de transport étendues, ce réseau routier local revêtait un rôle important. La comparaison entre le réseau actuel et les données des cartes historiques révèle que le réseau de routes locales, généralement non revêtues, a été en grande partie préservé en l'état et présente encore une grande similitude avec le réseau routier du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les premiers pavements apparaissent à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses routes ont été revêtues et adaptées à la circulation automobile, principalement les rues principales des villages et les liaisons routières à grande distance. Le remembrement rural ayant épargné cette région, les structures agraires historiques et le paysage rural ont été conservés.

---

<sup>24</sup> KINNAER A., 2016.

Depuis les villages qui se trouvent dans la vallée, des chemins parallèles remontent la pente jusqu'au plateau. Il s'agit de routes revêtues qui se terminent souvent en chemins de terre. Les routes sont généralement très encaissées et cheminent entre des talus escarpés surmontés de taillis. Ces chemins creux, comme on les appelle, arpentent généralement des pentes assez abruptes et avaient pour vocation de désenclaver les terres agricoles situées au nord et au sud des villages de la vallée. Depuis les champs, ces chemins menaient ensuite vers les villages voisins. La plupart du temps, il a été opté pour la distance la plus courte, en ligne droite sur la pente. Le réseau de chemins creux remonte probablement à la fin du Moyen Âge et s'est considérablement étendu au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à mesure que la circulation sur les chemins non revêtus s'intensifiait en corrélation avec une plus grande densité de population et l'apparition de l'agriculture intensive. L'utilisation intensive de ces routes sur sous-sol argileux a accéléré le processus d'érosion de leur plate-forme, conférant à ces routes une apparence nettement encaissée. Plus en hauteur, sur le plateau, les chemins sont moins fortement encaissés et offrent régulièrement une vue ouverte sur les terres agricoles environnantes et la vallée en contrebas. Depuis Fouron-le-Comte, une poignée de chemins creux plus ou moins parallèles serpente vers le nord jusqu'au plateau en passant par Komberg, Kinkenbergh et Snauwenbergh.

Certains noms de rue traduisent l'importance historique de ces routes assurant la liaison entre les centres des villages de Fouron-Saint-Martin, de Fouron-le-Comte et d'Aubel, ce dernier accueillant depuis fort longtemps un marché aux grains<sup>25</sup>. Lorsqu'Aubel obtint au XVIII<sup>e</sup> siècle une autorisation impériale pour tenir un marché hebdomadaire, il a été décidé de revêtir les routes principales menant au marché. Les noms de Kinkenweg et de Moltweg renvoient eux aussi à des routes historiques utilisées pour le transport de céréales entre les villages. C'est ainsi qu'un certain nombre de chemins creux ont été revêtus (tout ou en partie), comme la route de Snauwenbergh qui constituait un tronçon de la liaison routière entre Liège et Aix-la-Chapelle. Le fait que l'itinéraire fixe de la diligence postale aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles empruntait cette route paraît dans son autre nom, le Koetsweg (route de la diligence).

Si la majorité des chemins ont été défrichés afin de désenclaver les terres arables qui se trouvaient sur le plateau, il convient aussi de souligner que les complexes forestiers et la lande originelle de Schophemerheide ont eux aussi été défrichés depuis les villages dans la vallée. Ainsi, un chemin partant de Schophem traverse la pente raide en ligne droite jusqu'à Schophemerheide (Bruyère de Choppem sur la carte de Ferraris) et continue vers l'est en direction des zones de défrichement des landes historiques. Le toponyme Kattenrot y fait encore référence. Un autre chemin reliait le château d'Altenbroek à ces mêmes landes.

Au sud de la vallée de la Voer, à Fouron-le-Comte, le paysage est dominé par trois intersections très ramifiées formant la jonction de routes pour la plupart non revêtues. Auprès de ces intersections se trouvent respectivement la chapelle Oude Linde, la chapelle Sint-Anna et la Wittekapel. Les cartes historiques indiquent qu'il s'agissait déjà de carrefours importants, marqués par une croix ou une chapelle, auprès d'un arbre ou non. Au carrefour de la chapelle Sint-Anna, se sont au moins 8, peut-être 10 chemins venant de toutes les directions qui se rejoignent. Parmi eux, certains sont des chemins creux, encaissés entre deux hauts talus. Ces intersections sont reliées entre elles par un chemin traversant tout droit le plateau parallèlement à la route principale qui longe la vallée de la Voer. Comme autant de points de repère, de nombreuses croix et chapelles de chemin ont été érigées le long de ces routes afin que les voyageurs arrivent à bon port. Elles sont généralement rattachées à un arbre. Ces éléments ponctuent aujourd'hui encore les itinéraires historiques qui consistaient en une succession de chemins et de sentiers non revêtus. Les croix de chemin étaient souvent érigées à un croisement ou à l'endroit où une route secondaire débouchait sur une route principale.

---

<sup>25</sup> PAULISSEN M. 2015

La liaison routière principale entre les villages arpente la vallée parallèlement au cours de la Voer. Les points de passage d'une rive à l'autre revêtaient auparavant une importance cruciale et offraient souvent aux piétons une alternative aux routes principales. Il existe encore plusieurs sentiers pédestres sans revêtement qui relient le plateau à la vallée et comportent un passage à gué. Un de ces passages à gué se trouve dans la vallée de la Voer, un peu à l'est de Schophem, au niveau de Ketten.

Dans les villages et les hameaux, de nombreux et étroits sentiers enherbés sont autant de passages alternatifs pour les piétons. Ces sentiers pédestres servaient de chemins de traverse et offraient donc un raccourci par rapport à la voie principale. La plupart des sentiers suivent les limites de parcelles et sont jusqu'à ce jour encore utilisés par les riverains et délibérément entretenus. Un bel exemple est le chemin de traverse (Ezelstraatje) de Mennekesput. Conçue comme solution de remplacement à la route principale très fréquentée, elle figure déjà sur les cartes historiques.

Outre les petits chemins de traverse, il existe également de nombreux chemins parallèles qui permettaient jadis d'éviter les routes principales tout en offrant un trajet plus praticable et plus court. Des routes sont apparues comme alternative aux chemins creux fortement érodés ou pour permettre de suivre le bord du plateau. Des chemins parallèles coupant à travers champs offraient souvent un raccourci par rapport à la route principale qui passait par les villages et où il fallait être attentif à la circulation routière. Beaucoup de ces chemins alternatifs ou parallèles ne sont plus guère utilisés ou ont même disparu. Ces sentiers s'observent parfois encore en limite de parcelles ou ne subsistent qu'à l'état de reliquats. Afin d'être plus praticables, certains sentiers pédestres suivent le relief naturel ou la vallée du ruisseau, comme le sentier longeant la Voer, qui passe par deux gués et dessert les hameaux de Vitschen, Ketten et Schophem.

En plus des chemins inutilisés qui ont fini par disparaître, beaucoup d'autres chemins non revêtus d'origine ont été aménagés ou déplacés, souvent pour les rendre plus praticables. Ainsi, des virages serrés ont été rectifiés ou un tracé moins raide et plus en phase avec le relief naturel s'est dessiné en parallèle d'un chemin creux fortement encaissé. Les anciens tracés sont souvent encore reconnaissables dans le paysage, par exemple le reliquat de chemin creux à Ulvend, qui suit le tracé de l'ancienne route reliant Ulvend à Fouron-Saint-Martin. Au cours du XXe siècle, son parcours a été partiellement déplacé, probablement au profit d'un tracé plus praticable qui épouse mieux le relief naturel.

#### *1.2.2.7. Plantes ligneuses à valeur patrimoniale*

La densité de plantes ligneuses aux Fourons est remarquable. Typiques pour la région, des haies d'aubépines taillées ont été installées pour contenir le bétail dans les pâturages. Des traces d'ancien tressage sont encore présentes par endroits. Cette technique consiste à dévier latéralement des branches maîtresses afin de boucher des trous.

Les vallées de la Voer, de la Veurs et de la Noor possèdent un certain nombre de haies vives, de taillis et de rangées d'arbres têtards mixtes. Plus fréquentes encore sont les haies vives plantées sur les talus broussailleux. Il s'agit de talus semi-naturels formant des ruptures sur les pentes abruptes. Les plantations permettent de réduire l'érosion des pentes. Il en va de même pour les plantations sur les talus des chemins creux. Certains chemins fouronnais sont en effet très encaissés dans les pentes.

Des rangées d'arbres têtards composés de chênes pédonculés, de charmes et de frênes communs peuvent également apparaître en bordure de parcelles. Sur la lisière occidentale de la forêt de Schophemerheide se trouve une haie vive de charmes. Une autre se trouve quant à elle en bordure du chemin creux de Bovendorp. Dans le Broekbos, on trouvera quelques charmes têtards le long d'un reliquat de chemin creux.

Quelques chapelles ont été accolées à des arbres ou inversement, un arbre a été planté auprès d'une chapelle. Ces arbres à chapelle peuvent aussi bien être des arbres têtards que des arbres de haute futaie. Les arbres à croix sont plantés auprès d'une croix de chemin. Il s'agit généralement d'un feuillu de haute futaie, mais les conifères ne sont pas exclus. Ce type d'ensemble se rencontre généralement à une intersection.

Des arbres de haute futaie, un tilleul par exemple, peuvent aussi servir de point de repère à certains croisements.

Ainsi, à plusieurs endroits, la frontière entre les Fourons et les Pays-Bas est matérialisée par des arbres. À Kattenrot, un hêtre de haute futaie sert d'arbre frontière.

Au nord du Hoogbos se trouve un impressionnant tilleul solitaire appelé Huuskesboom. Cet arbre solitaire est visible de loin au-delà des champs au nord du Hoogbos et constitue un point de repère dans le paysage. Ce haut tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) se trouve à l'angle d'un champ, sur un talus à un croisement. Il marque en outre la frontière entre Fouron-le-Comte (Fourons) et Sint Geertruid (Eijsden-Margraten). La route fait partie du territoire néerlandais, tandis que la frontière nationale suit le talus sur lequel se trouve l'arbre.

Cet arbre frontière marquait autrefois la frontière entre le Pays de Dalhem (auquel appartenaient les Fourons) et le Pays de Valkenburg. L'arbre actuel date sans doute du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais la date exacte de sa plantation n'est pas connue. Il est probable qu'il ait été planté en remplacement d'un arbre plus ancien.

Son surnom Huuskesboom provient du fait qu'il y avait autrefois maisonnette à cet endroit (huuske, en limbourgeois). La présence d'un arbre à cet endroit est déjà attestée au XV<sup>e</sup> siècle. La Carte de Cabinet de Ferraris porte la mention « Libecker Strauch » à l'emplacement actuel de cet arbre. D'autres sources mentionnent « Libekerbömke ».

Son utilisation en tant qu'arbre frontière a été reconduite lors du bornage de la frontière nationale en 1839, fixant ainsi la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas. Sur la carte topographique de 1872 ne figure qu'une croix. Le tilleul est cependant dessiné sur celle de 1898. La carte de 1933 porte l'indication « tilleul ».

À Fouron-le-Comte, l'arbre appelé Nagelboom (ID 132372) est un arbre à clous. Il s'agit d'une sorte d'arbre guérisseur, un arbre vénéré auquel on prête des vertus bénéfiques, que l'on invoquait autrefois en y plantant un clou pour délivrer de certains maux. Pour ce faire, il faut d'abord frotter le clou sur la partie douloureuse du corps, puis le planter dans l'arbre. Le mal serait ensuite repris par le bois. Le Nagelboom est un marronnier situé sur un talus à l'intersection de deux chemins. Une croix est pendue à l'arbre, face à la route.

La présence d'imposants taillis de hêtres, par exemple à Schophemerheide et dans le Broekbos, est remarquable. Le hêtre est en effet une espèce qui se prête mal à la culture en taillis.

On observe également la présence d'une variété de hêtre, le hêtre pourpre, planté en bandes forestières dans le prolongement de parcs appartenant au domaine d'un château, comme dans les environs du château d'Altenbroek. D'autres arbres de parc ont été plantés autour du château comme repères visuels, notamment des platanes et des tilleuls. Leur couleur et leur forme particulières leur ont valu d'être plantés à des endroits précis afin de souligner l'aménagement paysager du parc.

On retrouve aussi souvent des arbres et des arbustes plantés à proximité immédiate de fonds. Près de la ferme de Kattenrot se trouvent de gros charmes têtards et une haie vive de charmes. Un imposant frêne têtard se trouve à proximité de la ferme située au numéro 5 de Schophemerheide.

Notons enfin la présence d'arbres solitaires remarquables, comme des chênes de haute futaie servant d'arbres corniers pour marquer des limites de parcelles cadastrales.

#### 1.2.2.8. Vues

Les paysages des Fourons se distinguent par ses nombreuses vues magnifiques, pour la plupart depuis les plateaux, par-delà la pente, sur la vallée. Grâce à la hauteur des points de vue et le paysage ouvert ou semi-ouvert, la vue est très étendue. D'autres points de vue se trouvent dans la vallée et donnent sur les pentes (boisées). Ce paysage réduit, très varié et préservé possède une grande valeur d'agrément. Fouron-Saint-Martin offre une vue très variée entre les bois de Schophemerheide et de Kattenrot, qui se prolonge au-delà du centre du village et du viaduc ferroviaire.

#### *1.2.2.9. Patrimoine architectural*

Une caractéristique des bâtiments fouronnais est l'utilisation de matériaux locaux tels que l'argile et le bois pour les colombages, et le silex.

Une spécificité de la région est la présence de petits vestiges architecturaux, par exemple des bornes frontalière en fonte et des bornes intermédiaires en pierre de taille marquant la frontière avec les Pays-Bas, ou encore des croix de chemin ou des croix mémoriales en fer, en bois ou en pierre de taille. Les sites des moulins à eau se fondent dans le paysage et les biefs sont ingénieusement aménagés dans le paysage.

Le paysage comprend en outre plusieurs petits hameaux, des sites isolés (par exemple, des fermes) et des châteaux avec leur domaine. Les principaux hameaux et sites sont détaillés dans les paragraphes suivants.

#### **Ferme Op de Eiken (ID 37855)**

Cette ferme, qui dépendait jadis de la cour féodale de Van den Bongart, figure sur la carte de Ferraris comme une ferme en U dont la partie ouverte faisait face au sud-ouest. Elle a été transformée en ferme quadrangulaire au milieu du XIXe siècle. La partie la plus ancienne remonte certainement au XVIIIe siècle (maison d'habitation) et a été presque intégralement transformée à la fin du XIXe siècle. De nouvelles étables et de nouveaux bâtiments agricoles ont été construits au cours du XXe et au début du XXIe siècle.

#### **Domaine du château d'Ottegraeven (ID 37681)**

Ottegraeven était un fief de la cour de Van Den Bongardt (Fouron-Saint-Martin) dont la présence est attestée dès le XIVe siècle. Le château d'Ottegraeven d'origine était plus grand que le château actuel, mais il a été détruit durant la guerre de Trente Ans (1618-1648). Le château d'Ottegraeven actuel date de 1710. Il fut alors reconstruit sur ordre d'Henri François Bonhome, dit Bounam (1656-1742). Les bâtiments de la ferme de style mosan datent de la première moitié du XVIIIe siècle et ont été transformés entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, tout comme la chapelle. Le site est complété par un exemple rare de moulin de pompage datant d'environ 1893, installé dans le parc de style paysager. Ce parc s'étend principalement à l'ouest du manoir et abrite quelques étangs. Il a été aménagé à partir de 1837, date à laquelle de nombreux prés-vergers (qui figurent sur la carte de Ferraris) ont été rasés en vue d'agrandir le jardin d'agrément. Le parc est aménagé dans le style paysager où les groupes d'arbres isolés alternent avec les pelouses.

#### **Ferme Den Hof (ID 37842)**

Cette ferme est un ancien siège de la cour féodale de Van den Bongart, laquelle constituait un grand fief du comté de Dalhem. Seul un bâtiment d'origine a été conservé. Il s'agit d'un bâtiment en briques, à toit en bâtière, dont le cœur remonte à la première moitié du XVIIIe siècle. Des pans du mur de la façade latérale sont en silex. Dans la prairie en face de ce bâtiment, on peut retrouver le tracé d'un fossé ainsi que des vestiges du mur d'enceinte d'un donjon médiéval. La structure de la motte médiévale est encore observable dans le microrelief.

#### **Kattenrot (ID 37640)**

Kattenrot (ou Kattenroth) est parfois appelé Kaltenrot. Les toponymes en -roth ou -rode renvoient au défrichement de zones boisées effectué aux XIe et XIIe siècles. Cette ferme longère datant de 1727 a été profondément transformée depuis. Elle est mentionnée sur



les cartes de Villaret et de Ferraris sous les dénominations de Catenrot et Maison Cattenroth. Elle y figure comme une ferme longère située sur un terrain défriché enclavé dans le Bois Rouge (Villaret) ou Bois Bovenhout (Ferraris). La ferme comprend sur les deux cartes un pré-verger entouré de haies.

### **Schophemerheide**

Du hameau de Schophemerheide qui comptait encore une dizaine de petites maisons en 1865, il ne reste aujourd'hui que deux habitations. L'une d'entre elles, située au numéro 5 (ID 37709), est une ferme quadrangulaire dont le cœur ancien possède des pans de mur en silex et des restes de colombages. Fondée par le château d'Altenbroek, elle figure déjà sur le plan cadastral primitif (1835).

Au numéro 3 de Schophemmerheide (ID 37710) se trouve une maison avec faitage parallèle à la façade avant et entrée centrale datant de la deuxième moitié à la fin du XIXe siècle. Quelques dépendances en ruine sont en blocs de silex.

### **Schophem**

Le hameau de Schophem est lui aussi assez densément construit. Les habitations sont ou étaient pour la plupart des fermes quadrangulaires (elles étaient en plus grand nombre sur la carte de Ferraris, voir plus haut) avec, côté rue, une maison bourgeoise dotée d'une porte cochère menant vers les dépendances à l'arrière.

### **Altenbroek (ID 37625)**

Le château se trouve dans un grand parc qui compte en outre six étangs et trois sources. Une drève le relie à la voie publique. Une des sources est décorée d'un relief représentant Saint-Lambert et arbore un chronogramme où figure le nom du propriétaire de l'époque, le chevalier de Winckel, ainsi que le millésime 1718.

Le château actuel est plus ou moins en forme de L. La disposition actuelle des lieux est attestée pour la première fois en 1904. La partie la plus ancienne du château est un bâtiment rectangulaire à l'ouest datant de la première moitié du XVIIIe siècle.

Accolé à ce premier bâtiment se trouve, côté nord, une aile perpendiculaire en briques dont le cœur date de 1775 environ. Cette partie est appelée la bergerie en raison de sa première affectation. Elle est dotée d'une pierre de pignon représentant un mouton et portant le millésime 1809.

La ferme du XIXe siècle se trouve quant à elle au sud du château. Sa forme s'apparente à un U avec l'ouverture face au nord. L'entrée de la cour est une porte cochère en briques en forme d'arche dans l'aile est.

Sur une butte au nord du château se trouve un pavillon de jardin délabré en bois reposant sur des piliers faits de blocs de silex et portant l'inscription « IN WATERLOO ».

### **Moulin à eau de Meulenberg (ID 37665)**

Le moulin à eau sur la Voer était à l'origine un moulin à papier (1574-1630), avant de devenir un moulin à farine. Au XXe siècle, la roue par dessus en métal était encore présente. Côté rue, on retrouve une série de bâtiments datant de différentes périodes. Le cœur est du milieu du XVIIIe siècle, comme l'atteste une pierre de pignon dans la maison d'habitation (1755).

### **Cabine électrique dans la Boomstraat (ID 216507)**

Cette cabine électrique en briques, marquante dans le paysage, est construite dans un style soigné au sud du centre du village de Fouron-le-Comte, au croisement avec Mennekensput, contre le mur d'enceinte d'une chaumière. Elle a été construite pendant l'entre-deux-guerres dans un style typique des Fourons. Ce type de cabine électrique en forme de tour se rencontre également à Mouland, Rémersdael et Teuven. Elles sont emblématiques de la région en raison de leur forme et de leur réalisation en briques.

### **Bornes frontière (ID 304168)**

Des bornes frontière en fonte matérialisent la frontière entre les Fourons et les Pays-Bas conformément au Traité de Maastricht du 8 août 1843, lequel prévoyait l'installation de bornes frontière tout au long de la frontière belgo-néerlandaise.

La frontière entre la commune des Fourons et les Pays-Bas est marquée par 31 bornes frontière, en partant de la borne 14 à Teuven jusqu'à la borne 45 à Mouland. Entre les bornes en fonte se trouvent également des bornes intermédiaires en pierre de taille. Tous les deux ans, les bornes frontière sont inspectées par la commune, qui fait alors l'inventaire de leur état.

Les bornes coniques en fonte reposent sur un socle en ciment octogonal et sont surmontées d'une pomme de pin stylisée. Chacune porte les armoiries des Pays-Bas et de la Belgique ainsi qu'un numéro de série et le millésime 1843.

### **Les croix**

La région se distingue par son réseau particulièrement dense de croix de chemin en fonte, en fer forgé et en bois, datant pour la plupart de la première moitié du XXe siècle. Les cartes des XVIIIe et XIXe siècles indiquent souvent déjà la présence de croix à ces endroits. Dans la Kerkhofstraat se dresse une croix tombale du XVIIe siècle érigée en croix mémoriale en souvenir d'un assassinat.

### **Op de Eiken (ID 37855)**

Il s'agit d'une importante ferme qui faisait à l'origine partie de la cour féodale de Van den Bongart. Elle est représentée sur la carte de Ferraris comme une ferme en U ouverte sur le sud-ouest et a été transformée en ferme quadrangulaire au milieu du XIXe siècle. La partie la plus ancienne remonte certainement au XVIIIe siècle (maison d'habitation). Elle a subi des transformations à la fin du XIXe siècle et a été profondément remaniée à la fin du XXe (notamment avec l'ajout de très grandes écuries).

#### *1.2.2.10. Les biefs*

Les moulins à eau, leurs biefs et leurs étangs attestent du développement d'un paysage composé de moulins dans la vallée.

L'ancien bief (ID 304681) relie la Voer au moulin à eau de Meulenberg, puis repart du moulin pour rejoindre à nouveau la Voer. Le parcours du bief est souligné par des haies boisées et des arbres têtards. Le bief est une déviation de la Voer réalisée à l'ouest du hameau de Schophem. Il s'écoule sur une longue distance parallèlement à la Voer, au nord de celle-ci, jusqu'à hauteur du hameau de Meulenberg, au pied d'un versant de la vallée, où il bifurque alors vers le moulin à eau avant de rejoindre la Voer un peu plus loin. Ce tracé est déjà visible sur la carte de Villaret (milieu du XVIIIe siècle). Le bief est clairement cartographié sur toutes les cartes ultérieures des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Le moulin à eau actuel a été construit en 1755 sur le site d'un moulin à papier plus ancien (1574-1630). Le bief date probablement de cette époque.

Plus en aval, un deuxième bief (ID 304845) amène l'eau au moulin de Lhomme. Le parcours du bief est souligné par des haies boisées et des arbres têtards. Le bief est une déviation de la Voer réalisée à l'ouest du hameau de Meulenberg. Il dévie vers l'ouest tandis que la Voer suit un cours sinueux au nord de celui-ci. Les deux cours se rejoignent peu après le moulin de Lhomme. Des plantations longent le bief. Le bief a été aménagé en fonction du moulin. Son tracé figure déjà sur la carte de Cabinet de Ferraris (fin du XVIIIe siècle) ainsi que sur toutes les cartes et vues aériennes ultérieures. Le moulin à eau date de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

#### *1.2.2.11. Archéologie*

Du fait que le terrain n'a subi que très peu d'altérations au fil des siècles, très peu de recherches archéologiques ont été menées dans la région jusqu'à présent. Il s'agit

principalement de cartographies de terrain et de fouilles. Les premières ont permis de mettre au jour des sites de l'Âge de pierre et les secondes des sites de l'époque romaine.

Bien que peu nombreuses, ces quelques informations laissent toutefois présager du fort potentiel archéologique de la région. Le nombre de sites du Paléolithique moyen est relativement important. La plupart des découvertes ont été faites sur les plateaux du Hoogbos et de Snauwenberg, juste en dehors de la zone délimitée. D'autres découvertes ont été mises au jour en différents endroits à flanc de colline, au nord comme au sud de la vallée de la Voer (près de Roetsgraaf, Mescherheide, Hoeneveldje et Schophemerheide). Des éléments datant du Néolithique ont également été retrouvés à divers endroits sur ces mêmes pentes. Nous pouvons donc considérer qu'outre ces sites connus, la région abrite sans aucun doute de nombreux autres sites archéologiques encore inconnus remontant à ces périodes.

À Voerenberg, des vestiges d'une construction romaine (peut-être une villa) ont été trouvés par le passé. Une villa romaine a également été découverte près de Steenbosch au XIXe siècle. Plus récemment (2011-2012), des vestiges de construction et une fibule datant tous deux de l'époque romaine ont été retrouvés en ces lieux. Les fouilles menées au XIXe siècle ont également permis d'y découvrir des traces d'habitation du haut Moyen Âge.

Les noyaux d'habitation historiques encore existants présentent évidemment un important potentiel archéologique. Citons, entre autres, le centre du village de Fouron-Saint-Martin avec son église originellement de style roman ainsi que sa motte médiévale, dont le monticule et les fossés sont encore très reconnaissables dans le paysage. Les zones autour des châteaux d'Altenbroek et d'Ottegraeven possèdent bien entendu une grande valeur archéologique.

Les bois peuvent encore renfermer des traces de tranchées datant de la Deuxième Guerre mondiale.

#### *1.2.2.12. Occupation actuelle des terres*

La superficie des prairies utilisées en permanence en tant que pré de fauche ou pâturage est en partie fonction des terrains sur lesquels se trouvent ou trouvaient les prés-vergers. Comme l'attestent des cartes d'époque, les vallées des ruisseaux sont utilisées comme prairies en permanence depuis au moins le XVIIIe siècle, le plus souvent en association avec des prés-vergers aux environs des villages. La superficie des prés-vergers, et donc des prairies, a augmenté de la fin du XIXe jusqu'à la première moitié du XXe siècle. Depuis les années 1960, les vergers se dégradent, tandis que les prairies attenantes sont en grande partie restées intactes. Les vaux et les pentes sont principalement occupés par des prairies permanentes. Les prés-vergers complets et bien conservés sont dispersés dans la vallée. On en trouve aussi bien sur les pentes que sur le bord du plateau et à proximité de fermes. Les pentes et des parties du plateau sont couvertes de bois. À Schophemerheide et Altenbroek, les terrains peuvent être convertis, si cela permet d'accroître les richesses naturelles. Certaines parties des bois sont converties en gâties ou des plantations de conifères sont converties en plantations de feuillus. À Altenbroek, plusieurs prairies ont été étreppées dans le cadre d'une opération de réhabilitation du milieu naturel. L'objectif est de réactiver des espèces spécifiques de pelouses calcaires se trouvant dans la banque de graines du sol. La partie du Broekbos relevant de la réserve naturelle ne fait l'objet d'aucune gestion particulière.

Les plateaux se caractérisent principalement par de grands champs cultivés dans un paysage ouvert. Les rares plantations linéaires trahissent la présence de plantations sur talus en limite de parcelle ou de prés-verger.

Les prairies sont aujourd'hui encore parcourues par un réseau étendu de haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail. Ce réseau est même mieux préservé que les prés-vergers.

Certaines haies ne sont plus complètes, car elles n'ont pas été replantées depuis des décennies.

Les chemins creux et les talus broussailleux sont plantés de haies vives mixtes. À plusieurs endroits, les taillis ne sont plus gérés depuis longtemps, si bien que beaucoup sont constitués de bois très lourd.

Les anciennes carrières abandonnées sont généralement très reconnaissables à leur relief. La plupart se trouvent en forêt et sont par conséquent recouvertes d'une végétation forestière. Les carrières à proximité de Kinkenbergh (Botkoele) et de Meulenbergh présentent encore des traces d'exploitation récente. Les dolines se distinguent dans le microrelief. Leur forme diffère de celle des carrières.

Le réseau routier est relativement bien préservé et reconnaissable. Le revêtement des sentiers pédestres varie. Il y a des voies semi-revêtues, d'autres non revêtues. En certains lieux, comme à Ulvend, l'ancien chemin peut encore être distingué dans le paysage, mais il n'est plus utilisé en tant que tel.

### 1.3. Description, tenant compte des éléments et caractéristiques patrimoniaux

Les caractéristiques et éléments patrimoniaux du site historico-culturel « Altenbroek, vallée de la Voer et environs » sont énumérés par sous-zone ou par type de patrimoine (voir les cartes en annexes 3, 4.1., 4.2 et 4.3).

1. La vallée
  - a. Paysage de petite envergure, varié, ouvert à semi-ouvert.
  - b. Complexe de parcelles de prairies, souvent dotées d'un microrelief, de caractère ouvert ou semi-ouvert au niveau initial du sol, les pâtures et prés de fauche sont pour la plupart des prairies historiques permanentes.
    - Anciens sites d'extraction d'argile pour la fabrication de briques dans la vallée de la Voer (ID 304821)
  - c. Prés-vergés, y compris dégradés et jeunes, parfois à proximité immédiate de fonds.
  - d. Réseaux de haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail autour des pâtures et des prés-vergers, parfois avec des (traces de) tressages.
  - e. Ruisseaux très sinueux dont la structure et l'eau sont de bonne qualité. Leurs lits, alternativement pierreux et sablonneux, présentent aussi des cavités. Grande vitesse d'écoulement et forts dénivelés, débits moyens élevés ;
  - f. Sources (à tuffeau) et chemins creux drainants :
    - Sources à tuffeau (ID 304822)
    - Sédiments de source et de tuffeau (ID 304823)
  - g. Haies sur les berges des ruisseaux.
  - h. Ruisseaux très sinueux avec un sol sablonneux et des berges dont la structure est de bonne qualité et des plantations le long des ruisseaux :
    - Ruisseau de la Voer
    - Ruisseau de la Veurs et ruisseau tributaire
    - Ruisseau de la Noor
  - i. Sentiers et chemins (creux) revêtus et semi-revêtus, présence d'un gué au croisement avec la Voer, anciens points nodaux de chemins comme au lieu-dit Oude Linde.
  - j. Talus broussailleux généralement plantés d'arbres têtards ou de haies.
  - k. Plantations et fossés en limite de parcelles.
  - l. Bief de moulins à eau :
    - Bief (ID 304681)
    - Bief (ID 304845)

- m. Arbres guérisseurs (arbre à clous).
- n. Bois longeant la Veurs.
- o. Sites archéologiques, dont :
  - centre du village et motte médiévale à Fouron-Saint-Martin
  - Ottegraeven
  - Steenbosch
  - Altenbroek

## 2. Pente

- a. Paysage de petite envergure, varié, semi-ouvert à clos.
- b. Complexe de parcelles de prairies, souvent dotées d'un microrelief, de caractère ouvert ou semi-ouvert au niveau initial du sol, les pâtures et prés de fauche sont pour la plupart des prairies historiques permanentes.
  - Prairie à microrelief (ID 304834)
  - Mare de pâturage (ID 304836)
- c. Prés-vergés, y compris dégradés et jeunes, à proximité immédiate de fonds.
- d. Réseaux de haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail autour des pâtures et des prés-vergers, parfois avec des (traces de) tressages.
- e. Forêts de pentes fermées ou semi-ouvertes avec des sols acides et pierreux vers le haut du versant et des bois de colluvions riches en éléments nutritifs vers le bas du versant, avec localement des plantes ligneuses ayant une valeur patrimoniale :
  - Broekbos
  - Schophemerheide-Kattenrot
  - Voerenberg-Altenbroek
- f. Vallées sèches.
- g. Talus en forêt.
- h. Microrelief dans les bois, anciennes carrières ou dolines.
  - Dolines à Fouron-Saint-Martin (ID 304983)
  - Carrières de gravier (ID 304829)
  - Carrières d'oolithes à Schophemerheide (ID 304825)
  - Carrières de craie (ID 304831)
  - Carrières de craie (ID 304984)
  - Carrière de craie à Altenbroek (ID 304833)
  - Kruisgraef (ID 304765)
  - Roetsgraaf (ID 304766)
  - Carrières de silex (ID 304820)
  - Carrières de silex à Schophemerheide (ID 304826)
  - Wynantsgrebbe (ID 304832)
- i. Sources (à tuffeau) et chemins creux drainants :
  - Mares de source (ID 304824)
- j. Sentiers et chemins (creux) non revêtus ou semi-revêtus, parfois drainants.
- k. Talus broussailleux généralement plantés d'arbres têtards ou de haies.
- l. Plantations et fossés en limite de parcelles.
- m. Sites archéologiques

## 3. Plateau

- a. Paysage ouvert, situé plus en hauteur, avec un sol glaiseux sec principalement occupé par des terres arables généralement dénuées de plantes ligneuses.
- b. Forêt de pente fermée.
- c. Microrelief dans le bois.
- d. Complexe de parcelles de prairies, souvent dotées d'un microrelief, de caractère ouvert ou semi-ouvert au niveau initial du sol, les pâtures et prés de fauche sont pour la plupart des prairies historiques permanentes. Ces prairies se trouvent souvent en bordure de plateau ou à l'intérieur ou à proximité de fonds.
- e. Prés-vergés, y compris dégradés et jeunes, souvent à proximité immédiate de fonds.

- f. Réseaux de haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail autour des pâtures et des prés-vergers, parfois avec des (traces de) tressages.
  - g. Bois fermés et semi-ouverts sur sols acides et pierreux, localement pourvus de plantes ligneuses revêtant un intérêt patrimonial.
  - h. Différents types de carrières, souvent désormais couvertes par la forêt.
  - i. Microrelief dans les bois, anciennes carrières ou dolines.
  - j. Sentiers et chemins (creux) non revêtus ou semi-revêtus.
  - k. Talus broussailleux généralement plantés d'arbres têtards ou de haies.
  - l. Sites archéologiques
4. Bâtiments et zones construites revêtant un intérêt patrimonial, y compris les jardins (potagers), les parcs et les fonds y afférents
- a. Cimetière de Fouron-le-Comte (ID 304324)
  - b. Maison de ferme bourgeoise (ID 37662)
  - c. Maison de maître (ID 37660)
  - d. Bureau des douanes (ID 37722)
  - e. Grange avec vaisseau central flanqué de bas-côtés datée de 1721 (ID 37664)
  - f. Cabine électrique (ID 216507)
  - g. Ferme quadrangulaire (ID 37704)
  - h. Ferme quadrangulaire (ID 37705)
  - i. Ferme (ID 37641)
  - j. Ferme (ID 37679)
  - k. Ferme (ID 37707)
  - l. Ferme (ID 37709)
  - m. Ferme (ID 37854)
  - n. Ferme Den Hof (ID 37842)
  - o. Ferme et portail de champ (ID 304318)
  - p. Ferme Kattenrot (ID 37640)
  - q. Ferme Op de Eiken (ID 37855)
  - r. Ferme Snauwenberg (ID 37712)
  - s. Ferme du château d'Ottegraeven (ID 37680)
  - t. Villa Born (ID 37626)
  - u. Château d'Altenbroek (ID 37625)
  - v. Domaine du château d'Ottegraeven (ID 37681)
  - w. Maison du cocher du château d'Altenbroek (ID 37627)
  - x. Ferme longère (ID 37706)
  - y. Ferme en U (ID 37723)
  - z. Villa Frésar (ID 37666)
  - aa. Moulin à eau (ID 37665)
  - bb. Moulin à eau Het Meuleke (ID 37684)
  - cc. Maison d'habitation (ID 37710) ;
5. Chapelles et croix de chemin, souvent accompagnées de plantes ligneuses ou castrales
- a. Pompe à eau en fonte (ID 37721)
  - b. Croix en fonte (ID 37720)
  - c. Croix de chemin en fonte (ID 304322)
  - d. Croix de chemin en fonte (ID 304325)
  - e. Croix de chemin en fonte (ID 304350)
  - f. Croix en bois (ID 37719)
  - g. Croix de chemin en bois (ID 304349)
  - h. Croix de chemin en bois (ID 304351)
  - i. Chapelle (ID 37682)
  - j. Chapelle de la Denisekrüske (ID 37718)
  - k. Chapelle de la Trichterbeeldje (ID 37717)
  - l. Croix (ID 37659)
  - m. Croix de la Dries (ID 37683)

- n. Croix mémoriale (ID 304246)
  - o. Croix de chemin en fer forgé (ID 304017)
  - p. Croix de chemin en fer forgé (ID 304250)
  - q. Croix de chemin en fer forgé (ID 304330)
  - r. Croix de chemin en fer forgé (ID 304891)
  - s. Socle d'une croix aujourd'hui disparue (ID 37701)
  - t. Chapelle de Steenbos (ID 37713)
  - u. Croix de chemin d'Oude Linde (ID 304348)
6. Vues au sein du site historico-culturel
- 1. Vue depuis Ulvend sur les pentes près d'Op-de-Eiken et Martelberg.
  - 2. Vue depuis Eiken sur les pentes près d'Op-de-Eiken et Martelberg.
  - 3. Vue depuis Kattenrot en direction du centre du village de Fouron-Saint-Martin.
  - 4. Vue depuis Ottegraeven sur les prairies de la vallée de la Voer et les forêts de pente.
  - 5. Vue depuis Ottegraeven sur les prairies de la vallée de la Voer et les forêts de pente.
  - 6. Vue depuis la lisière du bois sur la vallée de la Voer et le lieu-dit Ketten.
  - 7. Vue depuis le plateau près de Schophemerheide sur la vallée de la Voer.
  - 8. Vue depuis le plateau près de Schophemerheide sur la vallée de la Noor et Altenbroek.
  - 9. Vue en direction de l'ouest sur la vallée de la Noor et Altenbroek.
  - 10. Vue depuis le plateau près de Snauwenberg sur la vallée de la Noor et Altenbroek.
  - 11. Vue depuis Voerenberg sur la vallée de la Noor et Altenbroek.
  - 12. Vue depuis Snauwenberg sur le plateau en direction du Hoogbos et de la Sint-Pietersberg (montagne Saint-Pierre).
  - 13. Vue depuis le Huuskesboom sur le plateau et le Hoogbos.
  - 14. Vue depuis un chemin sur le plateau en direction du Hoogbos.
  - 15. Vue depuis un chemin sur le plateau en direction de Roetsgraaf et de ses environs.
  - 16. Vue depuis un chemin sur le plateau sur le Horstergrub et ses environs.
  - 17. Vue depuis la chapelle de la Denisekrüske en direction de la vallée de la Voer et du Horstergrub.
  - 18. Vue depuis de la chapelle de la Trichterbeeldje en direction de la vallée de la Voer.
  - 19. Vue depuis le chemin parallèle à la Voer sur la vallée de la Voer.
  - 20. Vue depuis la croix de chemin située à un croisement sur les prairies proches du cimetière.
7. Chemins revêtant un intérêt patrimonial au sein du site historico-culturel
- a. Chemin de traverse vers Mennekesput (ID 304300)
  - b. Chemin de traverse vers Schophem (ID 304917)
  - c. Chemin de traverse sur le plateau près de la croix de chemin (ID 305011)
  - d. Chemin de traverse (Ezelstraatje) de Mennekesput (ID 304298)
  - e. Sentier enherbé utilisé comme chemin de traverse (ID 304232)
  - f. Chemin creux dans l'Altenbroek (ID 304266)
  - g. Chemin creux dans l'Altenbroek (ID 304973)
  - h. Chemin creux près de Kruisgraaf (ID 304210)
  - i. Chemin creux près de Kruisgraaf (ID 304212)
  - j. Chemin creux près de Wijnantsgrebbe (ID 304231)
  - k. Chemin creux de Grijzegraaf (ID 304761)
  - l. Chemin creux de Heuvelke (ID 304244)
  - m. Chemin creux de Jollette (ID 305013)
  - n. Chemin creux de Kinkenbergh (ID 304233)
  - o. Chemin creux de Kinkenbergh (ID 304235)
  - p. Chemin creux de Komberg (ID 304312)

- q. Chemin creux vers De Plank (ID 304320)
  - r. Chemin creux vers Kattenrot (ID 304289)
  - s. Chemin creux vers Krindaal (ID 304892)
  - t. Chemin creux vers Oude Linde (ID 304238)
  - u. Chemin creux vers Schophemerheide (ID 304901)
  - v. Chemin creux vers la chapelle Sint-Anna (ID 304241)
  - w. Chemin creux vers Ulvend (ID 304317)
  - x. Chemin creux vers Wittekapel (ID 304291)
  - y. Chemin creux parallèle à Roetsgraaf (ID 304214)
  - z. Chemin creux de Snauwenberg (ID 304261)
  - aa. Chemin creux d'Ulvend à Fouron-Saint-Martin (ID 304893)
  - bb. Sentier agricole près de la chapelle Maastricht (ID 304225)
  - cc. Sentier agricole parallèle à Roetsgraaf (ID 304227)
  - dd. Molenweg de Vitschen (ID 304280)
  - ee. Chemin parallèle de Komberg (ID 304313)
  - ff. Chemin parallèle à la Voer (ID 304213)
  - gg. Chemin parallèle vers Schophem (ID 304337)
  - hh. Voie d'accès au château d'Altenbroek (ID 304934)
  - ii. Liaison routière vers Oude Linde (ID 304239)
  - jj. Sentier pédestre le long de la Voer entre Vitschen et Schophem (ID 304286)
  - kk. Sentier pédestre vers Hoogbos (ID 304345)
  - ll. Sentier pédestre vers Krindaal (ID 304327)
  - mm. Chemin vers la chapelle d'Oude Linde (ID 304297)
  - nn. Chemin vers Schophemerheide et Kattenrot (ID 304347)
  - oo. Chemin vers la chapelle du Steenbos (ID 304287)
8. Plantes ligneuses revêtant un intérêt patrimonial au sein du site historico-culturel
- Haie de clôture du château d'Ottegraeven (ID 132402)
  - Haie longeant la Noor (ID 132297)
  - Plantations près de la chapelle du Steenbos (ID 132347)
  - Groupe d'arbres en lisière forestière près de la mare (ID 302150)
  - Groupe d'arbres avec chênes pédonculés de haute futaie (ID 132312)
  - Haie large (ID 132291)
  - Large talus broussailleux (ID 132262)
  - Hêtres pourpres en lisière forestière (ID 301946)
  - Hêtres pourpres en lisière forestière (ID 304850)
  - Trois chênes de haute futaie près de l'Oude Linde (ID 132366)
  - Trois noyers de haute futaie (ID 132381)
  - Frêne têtard le long de la Voer (ID 304763)
  - Charmes têtards en limite de parcelle (ID 304851)
  - Aubépine têtard sur talus de chemin creux (ID 302065)
  - Chêne sessile têtard en limite de parcelle (ID 132151)
  - Tilleul à petites feuilles têtard (ID 304886)
  - Haie vive d'aubépines au croisement de sept chemins Aan de Ling (ID 131473)
  - Pré-verger mixte (ID 304779)
  - Haies mixtes sur talus (ID 304777)
  - Haie de clôture de troènes taillés (ID 131985)
  - Haie d'aubépines taillées servant de clôture au bétail (ID 131984)
  - Taillis de hêtres communs (ID 132145)
  - Taillis de hêtres communs (ID 132146)
  - Taillis de hêtres communs (ID 132147)
  - Taillis de tilleuls à petites feuilles (ID 132148)
  - Taillis de tilleuls à petites feuilles (ID 132149)
  - Taillis avec talus broussailleux (ID 132282)
  - Taillis de robiniers (ID 132244)
  - Taillis de robiniers (ID 132275)
  - Taillis d'aulnes noirs (ID 132298)



- Taillis d'aulnes noirs (ID 132299)
- Taillis de hêtres, de charmes et de chênes sessiles (ID 304889)
- Haut chêne têtard en limite de parcelle (ID 304774)
- Pré-verger (ID 304781)
- Pré-verger (ID 304782)
- Pré-verger (ID 304783)
- Pré-verger (ID 304784)
- Pré-verger (ID 304837)
- Pré-verger (ID 304838)
- Pré-verger (ID 304839)
- Pré-verger (ID 304840)
- Pré-verger (ID 304841)
- Pré-verger (ID 304842)
- Pré-verger (ID 304844)
- Pré-verger (ID 304848)
- Pré-verger (ID 304853)
- Pré-verger (ID 304885)
- Pré-verger et frêne têtard (ID 304849)
- Haie pour lutter contre l'érosion (ID 131825)
- Haie pour lutter contre l'érosion (ID 131859)
- Haie et arbres de haute futaie sur talus (ID 304884)
- Haie longeant la Voer (ID 132380)
- Haie longeant la Voer (ID 304830)
- Haie longeant la Voer (ID 304852)
- Haie longeant un chemin creux (ID 131857)
- Haie de frênes et érables champêtres têtards (ID 301954)
- Talus boisé de chênes et de frênes têtards (ID 132328)
- Talus broussailleux (ID 131860)
- Talus broussailleux (ID 132226)
- Talus broussailleux (ID 132240)
- Talus broussailleux (ID 132241)
- Talus broussailleux (ID 132242)
- Talus broussailleux (ID 132243)
- Talus broussailleux (ID 132245)
- Talus broussailleux (ID 132247)
- Talus broussailleux (ID 132248)
- Talus broussailleux (ID 132249)
- Talus broussailleux (ID 132250)
- Talus broussailleux (ID 132253)
- Talus broussailleux (ID 132254)
- Talus broussailleux (ID 132255)
- Talus broussailleux (ID 132257)
- Talus broussailleux (ID 132259)
- Talus broussailleux (ID 132260)
- Talus broussailleux (ID 132261)
- Talus broussailleux (ID 132265)
- Talus broussailleux (ID 132266)
- Talus broussailleux (ID 132267)
- Talus broussailleux (ID 132270)
- Talus broussailleux (ID 132277)
- Talus broussailleux (ID 132279)
- Talus broussailleux (ID 132280)
- Talus broussailleux (ID 132281)
- Talus broussailleux (ID 132283)
- Talus broussailleux (ID 132287)
- Talus broussailleux (ID 132294)
- Talus broussailleux (ID 132295)

- Talus broussailleux (ID 132296)
- Talus broussailleux (ID 132303)
- Talus broussailleux (ID 132330)
- Talus broussailleux (ID 132332)
- Talus broussailleux (ID 132333)
- Talus broussailleux (ID 132353)
- Talus broussailleux (ID 132369)
- Talus broussailleux (ID 304772)
- Talus broussailleux (ID 304776)
- Talus broussailleux (ID 304854)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132252)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132268)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132271)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132278)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132286)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132319)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132324)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132334)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132357)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132373)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132374)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132375)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132258)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132274)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132289)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132293)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132302)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132359)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132371)
- Talus broussailleux longeant le ruisseau (ID 131854)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131824)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131838)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131855)
- Talus broussailleux longeant une voie ferrée (ID 131840)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux abandonné (ID 131830)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 131828)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132239)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132284)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132304)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132306)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132349)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132238)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux abandonné (ID 132273)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132335)
- Talus broussailleux de frênes (ID 131826)
- Talus broussailleux de frênes (ID 304883)
- Haies longeant un chemin creux (ID 131835)
- Haie vive de charmes (ID 131833)
- Haie vive de charmes (ID 132150)
- Haie vive de charmes (ID 304828)
- Rangée d'arbres têtards et d'arbres de haute futaie (ID 304859)
- Rangée d'arbres têtards longeant le ruisseau de la Veurs (ID 304857)
- Rangée d'arbres têtards comprenant notamment des érables champêtres (ID 131858)
- Rangée de frênes têtards (ID 304846)
- Rangée de frênes têtards (ID 304858)
- Chêne têtard dans une haie (ID 304775)

- Aulne têtard (ID 131841)
- Frêne têtard (ID 132229)
- Frêne têtard (ID 132272)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 131843)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 132246)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 132325)
- Frêne têtard avec chapelle (ID 131823)
- Charme têtard (ID 304856)
- Charmes têtards (ID 304888)
- Saule têtard (ID 131827)
- Saule têtard (ID 132378)
- Saule têtard (ID 132379)
- Tilleul à petites feuilles têtard (ID 132358)
- Tilleul à petites feuilles têtard (ID 302066)
- Taillis de tilleuls dans le Broekbos (ID 132144)
- Mélèze servant d'arbre à chapelle (ID 302152)
- Middelhoutbos (ID 132292)
- Arbre à clous de Fouron-le-Comte (ID 132372)
- Hêtre de haute futaie servant d'arbre frontière (ID 132323)
- Peuplier du Canada de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 132228)
- Chêne de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 131839)
- Chêne de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 304778)
- Chênes de haute futaie servant d'arbres corniers (ID 132376)
- Frêne de haute futaie (ID 132301)
- Frêne de haute futaie servant d'arbre cornier près d'une croix de chemin (ID 132269)
- Frêne de haute futaie servant d'arbre de carrefour (ID 132256)
- Frêne de haute futaie servant d'émergent (ID 132285)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres (ID 132307)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132311)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132313)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132318)
- Frênes de haute futaie sur talus (ID 304773)
- Arbre frontière de haute futaie, dit le Huuskesboom (ID 132382)
- Tilleul commun de haute futaie près d'une croix de chemin (ID 132227)
- Tilleul de haute futaie dans le centre du village (ID 131853)
- Orme de haute futaie dans une haie (ID 304769)
- Platane de haute futaie (ID 132331)
- Platane de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132308)
- Platane de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132309)
- Saule blanc de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 131836)
- Châtaignier de haute futaie avec croix (ID 132225)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie (ID 132305)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie (ID 132320)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132310)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132314)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132316)
- Chêne pédonculé de haute futaie (ID 132251)
- Chêne pédonculé de haute futaie (ID 132321)
- Tilleul à grandes feuilles de haute futaie (ID 132300)

- Tilleul à petites feuilles et haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132315)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132317)
- Rangée de frênes têtards (ID 304771)
- Deux frênes têtards (ID 304887)
- Deux néfliers, reliquat d'une haie (ID 131856)
- Deux aubépines greffées sur un même tronc (ID 304770)
- Deux chênes pédonculés de haute futaie (ID 132263)
- Clôture pour bétail avec tressage ancien (ID 132322)
- Clôtures pour bétail à Fouron-le-Comte (ID 132162)
- Quatre charmes têtards (ID 304855).

#### 1.4. État physique du bien immobilier

L'état physique du bien immobilier faisant l'objet du présent dossier de protection a été constaté au cours de plusieurs visites sur place effectuées les 18, 19 et 20 avril 2016 ; les 2, 3 et 4 mai 2016 ; les 23 et 24 août 2016 et le 16 février 2017. L'état physique a été fixé à ces dates à l'aide de photographies. Cet inventaire est joint en annexe de l'arrêté ministériel et dresse un état des lieux du bien immobilier au moment de sa protection.

Les bâtiments qui ont une valeur patrimoniale et qui se trouvent au sein du site protégé sont, de manière générale, en assez bon état physique, sous réserve de vices cachés. La petite cabane de pompage qui se trouve dans les prairies d'Ulvend et qui est rattachée à la ferme Op De Eiken présente des fissures et des ouvertures dans ses murs. Certaines entreprises agricoles en activité ont récemment construit de grands bâtiments.

Les plantes ligneuses revêtant un intérêt patrimonial sont de différents types. En règle générale, leur vitalité et leur condition sont bonnes. Les haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail sont pour la plupart régulièrement taillées. Certaines haies n'ont toutefois plus été entretenues depuis un certain temps et sont à présent en friche. Plusieurs haies n'ont pas été replantées et ne sont par conséquent plus complètes. D'autres l'ont été récemment. Quelques haies tressées sont encore taillées, mais plus activement tressées. Plusieurs prés-vergers sont complets et sont bien entretenus. La majorité des prés-vergers ne sont que des vestiges d'anciens prés-vergers et n'ont longtemps pas été entretenus. Ils sont constitués de quelques vieux arbres fruitiers et de reliquats de haies d'aubépines en limite de terrain. Les taillis sont en bon état physique. Leur entretien a été négligé, car ils ne sont plus régulièrement taillés.

Les carrières, à l'exception de celles de Kinkenbergh et de Meulenbergh, sont abandonnées et généralement recouvertes de végétation forestière. Le réseau de routes est quasi intégralement praticable et en bon état. La venelle (Ezelstraatje) est peu empruntée et perd par conséquent de son accessibilité. Le chemin entre Ulvend et Kwinten n'est plus praticable, mais on le distingue encore sur place.

Les prairies sont en bon état. Les prairies se distinguent toutefois entre elles tant par la grande diversité de types de végétation que par leur microrelief respectif. Les bois et les gâtines sont en bon état. On retrouve localement des traces de gestion forestière ou de gestion de conversion.

Le Nagelboom (arbre à clous) présente plusieurs défauts. Une partie de l'arrière du tronc est morte, surtout au niveau des vieux clous. À Greb, le châtaignier de haute futaie avec croix est en mauvaise santé.

En règle générale, le paysage est préservé et reconnaissable. Par endroits, on rencontre des parcelles négligées avec de petites constructions. Au nord de Fouron-le-Comte se trouve une grande station de gaz clôturée avec des plantations-écrans.

Les talus broussailleux et les talus des chemins creux souffrent par endroits d'érosion à cause du désherbage (lutte contre les adventives). Des initiatives ont été prises localement afin de réguler le passage de l'eau dans les chemins creux, par exemple en aménageant

des bassins tampons. Des marches ont été aménagées dans le ruisseau de la Noor afin d'augmenter le niveau de l'eau. À Altenbroek et Schophemerheide, quelques (parties de) parcelles ont été étrépillées ou décapées dans le cadre de projets de réhabilitation du milieu naturel (Interreg Habitat (2011) ou LIFE-Hélianthème (2012)).

## 2. PARTIE ÉVALUATIVE

### 2.1. Évaluation des valeurs patrimoniales

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt archéologique qui se justifie comme suit :

malgré le peu de recherches archéologiques, cette zone présente un très fort potentiel archéologique. Ce potentiel est confirmé par plusieurs découvertes en surface sur les plateaux et les pentes, en particulier pour le Paléolithique moyen et le Néolithique. Des vestiges de l'époque romaine ont également été examinés par le passé, notamment la villa du Steenbosch. En outre, les centres historiques connus tels que le château d'Altenbroek et le centre du village de Fouron-Saint-Martin avec son église originellement de style roman et sa motte médiévale ont un grand intérêt archéologique ;

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt esthétique qui se justifie comme suit :

la zone est caractérisée par un paysage très préservé et varié comprenant une grande variété d'éléments patrimoniaux qui constituent toutefois un ensemble cohérent. Le paysage culturel traditionnel est très reconnaissable. Le bocage regorge de divers éléments paysagers tels que des mares, des sources, des biefs, des carrières, des dolines, des arbres à chapelle, des arbres à croix, des arbres frontière et des arbres guérisseurs – dont un arbre à clous, des haies vives, des arbres têtards et des taillis qui possèdent une grande valeur d'ensemble et contextuelle.

Les vallées sont couvertes de prairies et entourées de forêts de pente parcourues par un réseau de chemins creux. Entre Fouron-le-Comte et le Hoogbos se trouve un réseau constitué de chemins creux et de grubben – des chemins creusés par l'érosion – par lesquels l'eau s'écoule perpendiculairement aux courbes de hauteur. Petit, mais dense, ce dédale de chemins et de sentiers renforce considérablement l'expérience paysagère. Certains sentiers sont des chemins creux dans lesquels s'écoulent des sources, d'autres longent ou croisent des cours d'eau (passages à gué), ce qui est très rare en Flandre.

Cette zone ne subit que peu, voire pas du tout, de perturbations causées par de grandes infrastructures, ce qui contribue grandement à un sentiment de calme et de tranquillité. La faune et la flore typiques de la région renforcent l'expérience paysagère.

Les prés-vergers à proximité des fermes, dans les vallées et sur les pentes, combinés à un réseau de haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail (avec des vestiges de haies plessées et de haies tressées) participent à l'expérience paysagère, qui est d'autant plus intense en période de floraison.

Les prairies et les prés-vergers situés dans les vallées ont un caractère différent des pentes des vallées asymétriques. Alors que les premiers sont, grâce aux chemins creux arborés et aux talus broussailleux, des espaces semi-clos, les bois sur les pentes ont quant à eux un caractère clos. Les pentes offrent à plusieurs endroits une vue sur et par-delà la vallée et les villages et hameaux. Les plateaux argileux environnants sont ouverts et offrent des vues panoramiques sur les Fourons qui s'étendent jusqu'à la vallée de la Meuse.

Les domaines des châteaux se fondent dans le paysage environnant et possèdent des points de vue orientés sur la région (vistas) spécialement conçus à cet effet. Les bâtiments isolés – généralement des fermes ou des moulins à eau – et les petits hameaux font partie

intégrante du paysage. Les colombages typiques et le réseau de croix de chemin sont des éléments très rares ;

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt historique qui se justifie comme suit :

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs forment un exemple particulier de paysage culturel traditionnel bien conservé et reconnaissable à son développement réduit, mais permanent. La région possède des structures qui renvoient clairement à des processus historiques de défrichement et d'occupation du sol. La division historique en parcelles et en zones de cultures est clairement visible tant dans le paysage que dans l'utilisation des terres.

Les cours d'eau Noor, Veurs et Voer sont déjà reconnaissables sur des cartes datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leurs berges constituent des prairies utilisées de longue date et sans discontinuité comme pâtures ou prés de fauche. Les centres des villages et les hameaux sont établis aux abords des cours d'eau. L'absence de sources (excepté à Fouron-Saint-Martin et dans l'Altenbroek) et la profondeur de la nappe phréatique ont poussé les communautés à s'établir près des ruisseaux. Les sources de Fouron-Saint-Martin et de l'Altenbroek ont été aménagées en points de prélèvement d'eau pour les communautés avoisinantes.

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins, les noyaux d'habitation sont entourés par des ceintures de vergers dont les limites de parcelle sont matérialisées par des haies d'aubépines taillées servant de clôture au bétail. Ce réseau remarquablement étendu de haies taillées est bien conservé. Des traces de tressage des haies sont encore présentes à certains endroits. Cette technique consiste à dévier latéralement des branches maîtresses afin de boucher des trous.

Plusieurs beaux prés-vergers relativement complets et bien conservés s'étendent encore en plusieurs endroits du site, y compris sur les pentes et sur le plateau, où on les retrouve généralement à proximité de fermes historiques. Les prés-vergers sont le plus souvent dotés d'un portail (métallique) qui permet d'accéder au verger proprement dit.

Le secteur de l'agriculture a connu plusieurs transformations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en évoluant d'une économie mixte à une économie d'élevage. Les prairies et les hautes tiges sur les pentes sont très étendues, ce qui a entraîné un verdissement du paysage. Les prairies historiques permanentes situées sur les pentes ont conservé leur superficie. Les parcelles sont généralement séparées par des talus escarpés surmontés d'une haie que l'on appelle talus broussailleux.

Les forêts de pente Schophemerheide-Kattenrot, les forêts de Voerenberg-Altenbroek et le Broekbos sont en grande partie des anciens complexes forestiers. La présence de ces forêts est attestée sur des cartes sans discontinuité depuis la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle au moins. La pente des forêts Schophemerheide-Kattenrot figure sur les cartes du XVIII<sup>e</sup> siècle comme terres partiellement défrichées en gâtine. Des vestiges de cette végétation de lande sont encore présents.

La zone regorge d'essences ligneuses d'une très grande diversité typologique présentant un intérêt patrimonial : arbres chapelles, arbres de carrefour, haies vives, rangées d'arbres têtards, arbres corniers, haies plantées sur des talus et les berges de ruisseaux, arbres frontière, taillis et arbres de position dans les parcs de château. Les limites des parcelles sont le plus souvent matérialisées par des haies, des rangées d'arbres têtards ou par des haies taillées servant de clôture pour le bétail.

L'ancienne infrastructure routière, y compris les chemins creux et passages à gué sur la Voer, a été conservée intacte et est reconnaissable. Le nombre de chemins creux préservés

intacts est unique par rapport à la superficie concernée. Le réseau routier historique a été presque intégralement conservé par rapport à ce qu'indiquent les cartes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les routes et les sentiers ont conservé leur caractère non ou semi-revêtu. Ces chemins, encore praticables aujourd'hui, témoignent du désenclavement séculaire de la région. La présence de plusieurs intersections de multiples chemins est remarquable.

La région est riche d'un patrimoine architectural caractéristique qui se compose notamment de fermes, de châteaux, de chapelles, de bornes frontière et de croix de chemin. Les Fourons font partie du Pays mosan (Maasland en néerlandais), une entité historique et culturelle qui a su se caractériser au fil des siècles. L'utilisation de certains matériaux et de certaines techniques est liée à la région, par exemple le colombage et le silex.

Des châteaux d'une grande importance historique comme ceux d'Altenbroek et d'Ottegraeven possèdent des vistas s'ouvrant sur le paysage tout en faisant partie intégrante de celui-ci. Les moulins à eau, leurs biefs et leurs étangs attestent du développement d'un paysage composé de moulins dans la vallée.

Les hameaux tels qu'Ulvend, Schophem, Ketten et Meulenberg sont marqués par une architecture caractéristique de l'agriculture à petite échelle. Quelques fermes isolées sur les plateaux – Snauwenberg, Kattenrot, Op-de-Eiken, par exemple – sont à l'origine des fermes de défrichement.

La limite septentrionale de la région est jalonnée de bornes frontière coniques en fonte datant du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre les bornes en fonte se trouvent des bornes intermédiaires en pierre de taille.

La région se distingue par son réseau particulièrement dense de croix de chemin en fonte, en fer forgé et en bois, datant pour la plupart de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les cartes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles indiquent souvent déjà la présence de croix à ses endroits. Dans la Kerkhofstraat se dresse une croix tombale du XVII<sup>e</sup> siècle érigée en croix mémoriale en souvenir d'un assassinat.

Dans la Boomstraat se trouve une cabine électrique caractéristique de l'entre-deux-guerres dans le style typique des constructions en briques des Fourons.

Plusieurs endroits abritent des carrières. Ces carrières de gravier, de calcaire, de silex et d'oolithes sont des reliquats d'anciennes exploitations. Les carrières se trouvent principalement à proximité de chemins. Une végétation forestière recouvre à présent les carrières abandonnées. Ces anciens sites d'exploitation sont cependant très reconnaissables dans le relief. La craie était utilisée en agriculture pour marnier (amender) les champs et les pâturages. Le silex était utilisé dans la construction de maisons et de routes. Quelques parcelles de pâturage sont d'anciens sites d'extraction d'argile pour la fabrication de briques, ce qui leur confère un microrelief particulier ;

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt technique qui se justifie comme suit :

les moulins à eau et leurs biefs sur les ruisseaux Voer et Noor présentent un intérêt technique. Le moulin et son bief sur la Noor à proximité de la villa Born dans l'Altenbroek, les moulins à eau et les biefs sur la Voer près du château d'Ottegraeven, le moulin de Meulenberg, le Meuleke et le bief du moulin de Lhomme constituent un ensemble paysager de moulins. Selon l'amenée d'eau nécessaire au fonctionnement des moulins, des biefs ont été construits dans les vallées des ruisseaux. Il s'agit de canaux d'amenée d'eau aménagés parallèlement au ruisseau. Certains biefs ont une longueur de plusieurs centaines de mètres. Cette longueur dépend du dénivelé du ruisseau.

Grâce à des interventions de génie hydraulique, le canal spécifiquement aménagé à cet effet a pu être endigué toujours plus haut sur le site de façon à obtenir le dénivelé souhaité. Cette amélioration technique a permis d'augmenter la force motrice du moulin. La présence des biefs sur le site est clairement attestée sur la carte Villaret.

Les Fourons ont été dotés d'un réseau de distribution d'eau à la fin du XIXe siècle. Ce réseau, pourvu de pompes à eau en fonte, approvisionnait les villages et les hameaux qui ne possédaient pas de sources – par exemple, Meulenberg – en eau de source provenant de Fouron-Saint-Martin.

Les prairies sur les pentes au nord de Fouron-le-Comte et de Fouron-Saint-Martin, ainsi qu'aux environs d'Op-de-Eiken, n'avaient pas de sources naturelles ni de système de distribution d'eau potable. Un réseau d'abreuvoirs en béton a été mis en place. Près de la ferme Op-de-Eiken, au nord du fonds, se trouve un cabanon à pompe ;

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt structurant sur le plan spatial qui se justifie comme suit :

La Voer, la Noor et la Veurs et le fond de vallée associé sont des cours d'eau importants revêtant un intérêt structurant évident. Les communautés se sont formées le long de ces cours d'eau afin de disposer d'un approvisionnement en eau. Fouron-le-Comte, Fouron-Saint-Martin et les hameaux de Meulenberg, Ketten et Schophem se situent en bord de Voer et de Veurs, tandis que le hameau de Vitschen se situe en bord de Noor et de Voer. Le domaine du château d'Altenbroek se trouve au niveau de sources, près de la Noor. Le château d'Ottegraeven se trouve le long de la Voer.

Plusieurs sites de moulins à eau se trouvent le long de la Voer et de la Noor. Des ceintures de vergers cerclaient les villages et les hameaux. Les parcelles de vergers sont délimitées par des haies d'aubépines taillées servant de clôture pour le bétail. D'autres parcelles sont des pâturages. Des plantations en bordure des ruisseaux en accentuent le cours.

Un embranchement menant à un cours canalisé annonce un moulin à eau. Sur les pentes adjacentes se trouvent des chemins creux, des prairies et des prés-vergers. D'autres parties des pentes sont boisées.

La plupart des vallées sont asymétriques : les pentes exposées au sud sont généralement escarpées et boisées, tandis que les pentes exposées vers le nord sont moins raides et accidentées. L'occupation des sols sur les plateaux argileux est caractérisée par de vastes plaines de terres arables.

Des bois se dressent à quelques endroits des plateaux, dans le prolongement des forêts de pente. Les croix de chemin se trouvent principalement à des croisements.

Au sud de Fouron-le-Comte se trouvent deux points nodaux de chemins (creux) près d'un ancien croisement de sept chemins. Ce modèle clair de vallées vertes asymétriques composées de villages, d'un domaine de château et de hameaux le long des ruisseaux, de vastes champs cultivés sur les plateaux et de pentes couvertes de forêts ou de prairies regorgeant de talus broussailleux et de prés-vergers est toujours très clairement visible dans le paysage actuel ;

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt folklorique qui se justifie comme suit :

la région compte des dizaines de croix de chemins ou d'arbres à croix, le plus souvent à des intersections de chemins ou de sentiers. Les croix ont été érigées le long des routes par dévotion, ou en mémoire de quelque chose, comme une croix mémoriale du XVIIe siècle. Il s'agit de croix en pierre silicocalcaire, en bois, en fonte ou en fer forgé dont on peut distinguer plusieurs sortes.

Certaines croix sont décorées de plantes castrales qui renvoient à une symbolique religieuse. Il s'agit de plantes telles que l'ancolie, le buis, la coquelourde des jardins, l'iris, l'alchémille ou le glaïeul et de plantes à floraison printanière comme le perce-neige ou le muscari. La plantation de conifères comme l'épicéa ou le thuya occidental près de croix de chemin se rapporte à des traditions d'outre-mer enracinées dans la symbolique germanique autour des thuyas et des arbres à croix.

Au lieu-dit Heuvelke à Fouron-le-Comte se trouve l'arbre à clous (Nagelboom), un marronnier d'Inde à fleurs blanches situé sur le talus d'un chemin creux près d'une



intersection. Cet arbre guérisseur est un arbre vénéré auquel on prête des vertus bénéfiques qu'on invoquait autrefois en y plantant un clou pour délivrer de certains maux.

L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs revêtent un intérêt scientifique qui se justifie comme suit :

la région a un fort intérêt géologique. La présence de plusieurs types d'affleurements géologiques et de carrières atteste de la diversité de son sous-sol. La présence de sources et de zones d'infiltration d'eau, de sources à tuffeau et d'un bois avec une telle source, de dolines, de chemins creux drainants (grubben), d'un lit fossilisé de la Meuse et d'un dense réseau local de talus broussailleux ainsi que d'autres types de talus confère aux vallées de la Voer et de la Noor et au paysage environnant une très grande diversité de phénomènes géologiques et géomorphologiques aussi uniques que rares.

Le grand dénivelé de la Voer, de la Veurs et de la Noor ainsi que les pentes érodées escarpées sont dus au rapide soulèvement tectonique de la région. Ce phénomène géologique est très rare en Flandre.

La présence de prairies historiques permanentes riches en espèces et en microreliefs où pousse une flore de sols calcaires est très rare en Flandre. Les pelouses calcaires où poussent les crételles des prés se trouvent dans la zone de transition entre la végétation typique de la côte atlantique et celle d'Europe centrale. Sur le plan botanique, en raison de leur position géographique, les Fourons sont un cas unique en Flandre.

La végétation des forêts de pentes se compose de plantes caractéristiques des sols calcaires en milieu sec d'une part et caractéristiques des sols acides et pauvres en éléments nutritifs d'autre part. Certains endroits, comme à Schophem, possèdent des reliquats de landes.

Divers talus (broussailleux) le long des chemins creux possèdent un patrimoine varié de plantes ligneuses avec des essences uniques en Flandre, dont plusieurs variétés de rosiers sauvages. Un autre élément remarquable pour la Flandre est la grande densité de taillis et d'arbres têtards hauts et bas.

Les cours d'eau, où l'on trouve des plantes aquatiques typiques telles que des renoncules des rivières, ne sont pas canalisés ni consolidés. Les ruisseaux, très sinueux, ont une structure et une eau de bonne qualité. Leurs lits, alternativement pierreux et sablonneux, présentent aussi des cavités.

Les caractéristiques abiotiques particulières, combinées aux caractéristiques d'un paysage bocager à petite échelle, résultent en une faune typique où se côtoient la pie-grièche écorcheur, l'escargot de Bourgogne, le lucane cerf-volant, le muscardin et le blaireau,

## **2.2. Motivation du type de protection**

« L'Altenbroek, la vallée de la Voer et environs » est un site protégé en tant que site historico-culturel. Le Décret relatif au patrimoine immobilier définit un site historico-culturel comme suit : « une surface délimitée de terrains peu bâtis et cohérents, dont l'apparence et la cohérence sont le résultat de processus naturels et de développements sociaux d'intérêt général en raison de la valeur patrimoniale. »

Considérant la grande valeur patrimoniale de l'Altenbroek, de la vallée de la Voer et du paysage environnant, il est proposé de les protéger intégralement en tant que paysage historico-culturel. Le paysage avec les prairies dans les vallées, les chemins creux, les forêts de pente, les prés-vergers, les hameaux et les plantes ligneuses constitue une zone cohérente qui résulte d'une part de processus naturels et d'autre part de développements sociaux.

## **2.3. Motivation de la délimitation de la protection**

La délimitation du bien immobilier protégé est reprise sur le plan annexé à l'arrêté ministériel. Toutes les parcelles cadastrales visées par la protection sont reprises à l'article 1er de l'arrêté ministériel.

La délimitation utilise autant que possible compte les limites physiques que constituent les routes, les limites de parcelle, les talus et les frontières d'agglomération. Il a toutefois localement été dérogé à ce principe dans le cas de parties contiguës possédant une grande valeur patrimoniale et dénuées de limites physiques, ou si des zones paysagères perturbées ou moins bien préservées auraient autrement dû être incluses.

La délimitation de la zone se fait à partir des vallées herbeuses de la Voer, de la Noor et de la Veurs ainsi que des terrains en pente adjacents couverts de prairies et de talus broussailleux. Considérant la grande valeur patrimoniale et la cohérence avec les pentes (boisées) et les plateaux adjacents, ces terres sont également intégrées dans la délimitation de la zone.

La zone d'ancrage « Fouron-le-Comte, Fouron-Saint-Martin et Fouron-Saint-Pierre » est un élément établi dans l'atlas paysager. Ce territoire constitue la partie centrale et occidentale de cette zone d'ancrage. Les parties orientale et méridionale de cette zone d'ancrage, formées par les bois Alsbos, Vrouwenbos, Veursbos et la partie orientale du Broekbos, les hameaux De Plank, Berg et Veurs et le village de Fouron-Saint-Pierre et ses environs ne font pas partie du présent dossier, mais pourront éventuellement être intégrés à un dossier de protection connexe dans une phase ultérieure.

La zone délimitée comprend la vallée de la Veurs de Krindaal à Fouron-Saint-Martin, où la Veurs se jette dans la Voer, et la vallée de la Voer de Fouron-Saint-Martin jusqu'à la frontière nationale et communale occidentale vers Grijzegraaf.

La frontière méridionale de la zone est formée à l'est de Fouron-Saint-Martin par la ligne ferroviaire Anvers-Tongres-Visé-Aix-la-Chapelle. Entre Fouron-Saint-Martin et Schophem, au niveau d'Ottegraeven, la limite est formée par la liaison routière entre Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin. Les petits hameaux de Schophem, Ketten et Meulenberg qui se sont développés le long de la Voer, ainsi que Vitschen le long de la Noor et de la Voer, se trouvent à l'intérieur de la zone délimitée.

En partant de Schophem, l'ancienne route parallèle méridionale qui passe devant la chapelle du Steenbos forme la limite. Le parc à conteneurs et le terrain adjacent (où il est prévu de construire de nouveaux bâtiments de police et qui fait l'objet d'un PES communal) ont été tenus en dehors de la zone délimitée. La délimitation suit cette route au sud de Fouron-le-Comte en direction de Mennekesput et des anciens croisements à la chapelle Sint-Anna et à l'Oude Linde. À partir de l'Oude Linde, la limite méridionale est formée par le prolongement de Grijzegraaf. La station d'épuration des eaux usées dont l'installation est prévue au niveau de Grijzegraaf se trouve à l'intérieur de la zone délimitée afin de garantir son intégration optimale dans le paysage.

À l'ouest et au nord, la limite de la zone se confond avec la frontière nationale. Les pentes et les plateaux au nord des vallées se trouvent dans le prolongement de celles-ci. Au nord-est, la délimitation rejoint le site protégé de Martelberg. Le bois et la lande de Shophemerheide se situent entre Fouron-Saint-Martin et Ketten. Au nord de Fouron-le-Comte se trouve une zone de pâtures et de champs cultivés parsemée de talus broussailleux. Un dense réseau routier suit majoritairement un axe nord-sud en direction du Hoogbos, où la délimitation rejoint le site protégé du Hoogbos. La zone agricole ouverte autour du Hoogbos est intégrée à la zone délimitée jusqu'à la frontière de la commune.

Le Hoogbos est déjà un site protégé et rejoint entièrement la présente zone. La zone agricole ouverte autour du Hoogbos est intégrée à la zone délimitée. La frontière est marquée par les bornes frontière et le tilleul isolé servant d'arbre frontière nommé Huuskesboom.

L'Altenbroek, avec en son centre la vallée de la Noor, est spatialement rattaché au sud de la vallée de la Voer, au niveau de Vitschen, où la Noor se jette dans la Voer. Au niveau de l'Altebroek, le site historico-culturel est délimité par la frontière nationale. Au nord, l'Altenbroek rejoint le plateau de Snauwenberg d'où l'on a vue sur le Hoogbos.

La limite orientale est constituée par le chemin reliant Krindaal à Ulvend en passant par le Broekbos et De Plank. Il s'agit d'une frontière physique claire qui délimite également la région de Mosdelle. Le plateau à De Plank, ainsi que la partie adjacente du point d'ancrage fixé, ne sont pas repris dans l'évaluation de cette imposante région et doivent être intégrés au Broekbos oriental.

Les sites protégés adjacents et plus étendus que sont le Martelberg et le Hoogbos se trouvent dans le prolongement du territoire visé par la présente proposition de protection. Un site protégé plus petit, celui de Kruisgraaf, fait partie intégrante de la présente proposition de protection, car il est entièrement enclavé dans celle-ci. Le monument protégé « Ferme Den Hof », le site rural « Ferme Den Hof et environs », une partie du site rural « Église paroissiale Saint-Martin et environs » et le monument protégé « Château d'Ottegraeven » sont inclus dans la protection afin de mieux assurer la protection des prairies et des petits éléments paysagers au sein de ces sites.

Le village de Fourn-le-Comte ne fait pas partie de la portée du présent dossier. Le site rural Centre du village de Fourn-le-Comte et le site historico-culturel Kinkenbergh protègent en partie ce petit village qui s'est développé sur les berges de la Voer. Il convient de réaliser une évaluation plus détaillée de la valeur patrimoniale du centre du village.

## **2.4. Situation juridique**

### **2.4.1. Patrimoine immobilier**

Sur le plan d'environnement en annexe figurent les sites protégés situés à proximité du bien immobilier faisant l'objet du présent dossier.

Les sites protégés suivants sont inclus dans le périmètre de la délimitation proposée (état des lieux au 19/07/2017) :

#### *2.4.1.1. Monuments protégés*

- Ferme Den Hof (ID 37842)
- Croix de chemin en fer forgé (AM 04/11/2002)
- Chapelle du Steenbos (AM 04/11/2002)
- Deux pompes en fonte (ici, la pompe sur la Meulenberg) (AM 04/11/2002)
- Aubépine monogyne (AM 05/07/2010) : Haie vive d'aubépines au croisement de sept chemins Aan de Ling, Hoeneveldje, Fourn-le-Comte
- Château d'Ottegraeven avec ferme et dépendances (AM 15/12/2014)

#### *2.4.1.2. Sites ruraux protégés*

- Environs de l'église Saint-Martin (AM 11/04/1984) (en partie) : prairies à l'ouest de l'église
- Environs de la ferme Den Hof (AM 16/06/2000)
- Centre du village de Fourn-le-Comte (AM 15/12/2014) (en partie) : prairies au sud du village

#### *2.4.1.3. Paysages protégés*

- De Kruisgraef (AM 03/07/1985)

#### *2.4.1.4. Inventaire établi du patrimoine architectural*

- Maison de ferme bourgeoise (ID 37662)
- Maison de maître (ID 37660)
- Bureau des douanes (ID 37722)
- Grange avec vaisseau central flanqué de bas-côtés datée de 1721 (ID 37664)
- Cabine électrique (ID 216507)
- Ferme quadrangulaire (ID 37704)
- Ferme quadrangulaire (ID 37705)

- Pompe à eau en fonte (ID 37721)
- Croix en fonte (ID 37720)
- Ferme (ID 37641)
- Ferme (ID 37679)
- Ferme (ID 37707)
- Ferme (ID 37709)
- Ferme (ID 37854)
- Ferme Den Hof (ID 37842)
- Ferme Kattenrot (ID 37640)
- Ferme Op de Eiken (ID 37855)
- Ferme Snauwenberg (ID 37712)
- Ferme du château d'Ottegraeven (ID 37680)
- Croix en bois (ID 37719)
- Villa Born (ID 37626)
- Chapelle (ID 37682)
- Chapelle de la Denisekrüske (ID 37718)
- Chapelle de la Trichterbeeldje (ID 37717)
- Château d'Altenbroek (ID 37625)
- Domaine du château d'Ottegraeven (ID 37681)
- Maison du cocher du château d'Altenbroek (ID 37627)
- Croix (ID 37659)
- Croix de la Dries (ID 37683)
- Ferme longère (ID 37706)
- Socle d'une croix aujourd'hui disparue (ID 37701)
- Chapelle de Steenbos (ID 37713)
- Ferme en U (ID 37723)
- Villa Frésar (ID 37666)
- Moulin à eau (ID 37665)
- Moulin à eau Het Meuleke (ID 37684)
- Maison d'habitation (ID 37710) ;

#### *2.4.1.5. Inventaire non établi du patrimoine architectural*

- Cimetière de Fouron-le-Comte (ID 304324)
- Croix de chemin en fonte (ID 304322)
- Croix de chemin en fonte (ID 304325)
- Croix de chemin en fonte (ID 304350)
- Ferme et portail de champ (ID 304318)
- Croix de chemin en bois (ID 304349)
- Croix de chemin en bois (ID 304351)
- Croix mémoriale (ID 304246)
- Croix de chemin en fer forgé (ID 304017)
- Croix de chemin en fer forgé (ID 304250)
- Croix de chemin en fer forgé (ID 304330)
- Croix de chemin en fer forgé (ID 304891)
- Croix de chemin d'Oude Linde (ID 304348)

#### *2.4.1.6. Reliquat établi dans l'atlas paysager*

- Fouron-le-Compte, Fouron-Saint-Martin et Fouron-Saint-Pierre (AM 24/12/2008) (ID 4567)

#### *2.4.1.7. Reliquats non établis dans l'atlas paysager*

- Chemin de traverse vers Mennekesput (ID 304300)
- Chemin de traverse vers Schophem (ID 304917)
- Chemin de traverse sur le plateau près de la croix de chemin (ID 305011)
- Chemin de traverse (Ezelstraatje) de Mennekesput (ID 304298)
- Sentier enherbé utilisé comme chemin de traverse (ID 304232)
- Chemin creux dans l'Altenbroek (ID 304266)

- Chemin creux dans l'Altenbroek (ID 304973)
- Chemin creux près de Kruisgraaf (ID 304210)
- Chemin creux près de Kruisgraaf (ID 304212)
- Chemin creux près de Wijnantsgrebbe (ID 304231)
- Chemin creux de Grijzegraaf (ID 304761)
- Chemin creux de Heuvelke (ID 304244)
- Chemin creux de Jolette (ID 305013)
- Chemin creux de Kinkenbergh (ID 304233)
- Chemin creux de Kinkenbergh (ID 304235)
- Chemin creux de Komberg (ID 304312)
- Chemin creux vers De Plank (ID 304320)
- Chemin creux vers Kattenrot (ID 304289)
- Chemin creux vers Krindaal (ID 304892)
- Chemin creux vers Oude Linde (ID 304238)
- Chemin creux vers Schophemerheide (ID 304901)
- Chemin creux vers la chapelle Sint-Anna (ID 304241)
- Chemin creux vers Ulvend (ID 304317)
- Chemin creux vers Wittekapel (ID 304291)
- Chemin creux parallèle à Roetsgraaf (ID 304214)
- Chemin creux de Snauwenberg (ID 304261)
- Chemin creux d'Ulvend à Fouron-Saint-Martin (ID 304893)
- Sentier agricole près de la chapelle Maastricht (ID 304225)
- Sentier agricole parallèle à Roetsgraaf (ID 304227)
- Molenweg de Vitschen (ID 304280)
- Chemin parallèle de Komberg (ID 304313)
- Chemin parallèle à la Voer (ID 304213)
- Chemin parallèle vers Schophem (ID 304337)
- Voie d'accès au château d'Altenbroek (ID 304934)
- Liaison routière vers Oude Linde (ID 304239)
- Sentier pédestre le long de la Voer entre Vitschen et Schophem (ID 304286)
- Sentier pédestre vers Hoogbos (ID 304345)
- Sentier pédestre vers Krindaal (ID 304327)
- Chemin vers la chapelle d'Oude Linde (ID 304297)
- Chemin vers Schophemerheide et Kattenrot (ID 304347)
- Chemin vers la chapelle du Steenbos (ID 304287)
- Prairie à microrelief (ID 304834)
- Carrières de gravier (ID 304829)
- Sources à tuffeau (ID 304822)
- Carrières d'oolithes à Schophemerheide (ID 304825)
- Carrière de craie à Altenbroek (ID 304833)
- Carrières de craie (ID 304831)
- Carrières de craie (ID 304984)
- Kruisgraef (ID 304765)
- Bief (ID 304681)
- Bief (ID 304845)
- Roetsgraaf (ID 304766)
- Carrières de silice (ID 304820)
- Carrières de silice à Schophemerheide (ID 304826)
- Anciens sites d'extraction d'argile pour la fabrication de briques dans la vallée de la Voer (ID 304821)
- Mare de pâturage (ID 304836)
- Wynantsgrebbe (ID 304832)

*2.4.1.8. Inventaire non établi des plantes ligneuses possédant une valeur patrimoniale*

- Haie de clôture du château d'Ottegraeven (ID 132402)
- Haie longeant la Noor (ID 132297)

- Plantations près de la chapelle du Steenbos (ID 132347)
- Groupe d'arbres en lisière forestière près de la mare (ID 302150)
- Groupe d'arbres avec chênes pédonculés de haute futaie (ID 132312)
- Haie large (ID 132291)
- Large talus broussailleux (ID 132262)
- Hêtres pourpres en lisière forestière (ID 301946)
- Hêtres pourpres en lisière forestière (ID 304850)
- Trois chênes de haute futaie près de l'Oude Linde (ID 132366)
- Trois noyers de haute futaie (ID 132381)
- Frênes têtards le long de la Voer (ID 304763)
- Charmes têtards en limite de parcelle (ID 304851)
- Aubépine têtard sur talus de chemin creux (ID 302065)
- Chêne sessile têtard en limite de parcelle (ID 132151)
- Tilleul à petites feuilles têtard (ID 304886)
- Haie vive d'aubépines au croisement de sept chemins Aan de Ling (ID 131473)
- Pré-verger mixte (ID 304779)
- Haies mixtes sur talus (ID 304777)
- Haie de clôture de troènes taillés (ID 131985)
- Haie d'aubépines taillées servant de clôture au bétail (ID 131984)
- Taillis de hêtres communs (ID 132145)
- Taillis de hêtres communs (ID 132146)
- Taillis de hêtres communs (ID 132147)
- Taillis de tilleuls à petites feuilles (ID 132148)
- Taillis de tilleuls à petites feuilles (ID 132149)
- Taillis avec talus broussailleux (ID 132282)
- Taillis de robiniers (ID 132244)
- Taillis de robiniers (ID 132275)
- Taillis d'aulnes noirs (ID 132298)
- Taillis d'aulnes noirs (ID 132299)
- Taillis de hêtres, de charmes et de chênes sessiles (ID 304889)
- Haut chêne têtard en limite de parcelle (ID 304774)
- Pré-verger (ID 304781)
- Pré-verger (ID 304782)
- Pré-verger (ID 304783)
- Pré-verger (ID 304784)
- Pré-verger (ID 304837)
- Pré-verger (ID 304838)
- Pré-verger (ID 304839)
- Pré-verger (ID 304840)
- Pré-verger (ID 304841)
- Pré-verger (ID 304842)
- Pré-verger (ID 304844)
- Pré-verger (ID 304848)
- Pré-verger (ID 304853)
- Pré-verger (ID 304885)
- Pré-verger et frêne têtard (ID 304849)
- Haie pour lutter contre l'érosion (ID 131825)
- Haie pour lutter contre l'érosion (ID 131859)
- Haie et arbres de haute futaie sur talus (ID 304884)
- Haie longeant la Voer (ID 132380)
- Haie longeant la Voer (ID 304830)
- Haie longeant la Voer (ID 304852)
- Haie longeant un chemin creux (ID 131857)
- Haie de frênes et érables champêtres têtards (ID 301954)
- Talus boisé de chênes et de frênes têtards (ID 132328)
- Talus broussailleux (ID 131860)
- Talus broussailleux (ID 132226)

- Talus broussailleux (ID 132240)
- Talus broussailleux (ID 132241)
- Talus broussailleux (ID 132242)
- Talus broussailleux (ID 132243)
- Talus broussailleux (ID 132245)
- Talus broussailleux (ID 132247)
- Talus broussailleux (ID 132248)
- Talus broussailleux (ID 132249)
- Talus broussailleux (ID 132250)
- Talus broussailleux (ID 132253)
- Talus broussailleux (ID 132254)
- Talus broussailleux (ID 132255)
- Talus broussailleux (ID 132257)
- Talus broussailleux (ID 132259)
- Talus broussailleux (ID 132260)
- Talus broussailleux (ID 132261)
- Talus broussailleux (ID 132265)
- Talus broussailleux (ID 132266)
- Talus broussailleux (ID 132267)
- Talus broussailleux (ID 132270)
- Talus broussailleux (ID 132277)
- Talus broussailleux (ID 132279)
- Talus broussailleux (ID 132280)
- Talus broussailleux (ID 132281)
- Talus broussailleux (ID 132283)
- Talus broussailleux (ID 132287)
- Talus broussailleux (ID 132294)
- Talus broussailleux (ID 132295)
- Talus broussailleux (ID 132296)
- Talus broussailleux (ID 132303)
- Talus broussailleux (ID 132330)
- Talus broussailleux (ID 132332)
- Talus broussailleux (ID 132333)
- Talus broussailleux (ID 132353)
- Talus broussailleux (ID 132369)
- Talus broussailleux (ID 304772)
- Talus broussailleux (ID 304776)
- Talus broussailleux (ID 304854)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132252)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132268)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132271)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132278)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132286)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132319)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132324)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132334)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132357)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132373)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132374)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132375)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132258)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132274)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132289)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132293)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132302)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132359)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132371)

- Talus broussailleux longeant le ruisseau (ID 131854)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131824)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131838)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 131855)
- Talus broussailleux longeant une voie ferrée (ID 131840)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux abandonné (ID 131830)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 131828)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132239)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132284)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132304)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132306)
- Talus broussailleux longeant un chemin (ID 132349)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132238)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux abandonné (ID 132273)
- Talus broussailleux longeant un chemin creux (ID 132335)
- Talus broussailleux de frênes (ID 131826)
- Talus broussailleux de frênes (ID 304883)
- Haies longeant un chemin creux (ID 131835)
- Haie vive de charmes (ID 131833)
- Haie vive de charmes (ID 132150)
- Haie vive de charmes (ID 304828)
- Rangée d'arbres têtards et d'arbres de haute futaie (ID 304859)
- Rangée d'arbres têtards longeant le ruisseau de la Veurs (ID 304857)
- Rangée d'arbres têtards comprenant notamment des érables champêtres (ID 131858)
- Rangée de frênes têtards (ID 304846)
- Rangée de frênes têtards (ID 304858)
- Chêne têtard dans une haie (ID 304775)
- Aulne têtard (ID 131841)
- Frêne têtard (ID 132229)
- Frêne têtard (ID 132272)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 131843)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 132246)
- Frêne têtard servant d'arbre cornier (ID 132325)
- Frêne têtard avec chapelle (ID 131823)
- Charme têtard (ID 304856)
- Charmes têtards (ID 304888)
- Saule têtard (ID 131827)
- Saule têtard (ID 132378)
- Saule têtard (ID 132379)
- Tilleul à petites feuilles têtard (ID 132358)
- Tilleul à petites feuilles têtard (ID 302066)
- Taillis de tilleuls dans le Broekbos (ID 132144)
- Mélèze servant d'arbre à chapelle (ID 302152)
- Middelhoutbos (ID 132292)
- Arbre à clous de Fouron-le-Comte (ID 132372)
- Hêtre de haute futaie servant d'arbre frontière (ID 132323)
- Peuplier du Canada de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 132228)
- Chêne de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 131839)
- Chêne de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 304778)
- Chênes de haute futaie servant d'arbres corniers (ID 132376)
- Frêne de haute futaie (ID 132301)
- Frêne de haute futaie servant d'arbre cornier près d'une croix de chemin (ID 132269)
- Frêne de haute futaie servant d'arbre de carrefour (ID 132256)
- Frêne de haute futaie servant d'émergent (ID 132285)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres (ID 132307)



- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132311)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132313)
- Érable de haute futaie au feuillage bigarré dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132318)
- Frênes de haute futaie sur talus (ID 304773)
- Arbre frontière de haute futaie, dit le Huuskesboom (ID 132382)
- Tilleul commun de haute futaie près d'une croix de chemin (ID 132227)
- Tilleul de haute futaie dans le centre du village (ID 131853)
- Orme de haute futaie dans une haie (ID 304769)
- Platane de haute futaie (ID 132331)
- Platane de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132308)
- Platane de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132309)
- Saule blanc de haute futaie servant d'arbre cornier (ID 131836)
- Châtaignier de haute futaie avec croix (ID 132225)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie (ID 132305)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie (ID 132320)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132310)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132314)
- Marronnier d'Inde à fleurs blanches de haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132316)
- Chêne pédonculé de haute futaie (ID 132251)
- Chêne pédonculé de haute futaie (ID 132321)
- Tilleul à grandes feuilles de haute futaie (ID 132300)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132315)
- Tilleul à petites feuilles et haute futaie dans un groupe d'arbres près de la mare (ID 132317)
- Rangée de frênes têtards (ID 304771)
- Deux frênes têtards (ID 304887)
- Deux néfliers, reliquat d'une haie (ID 131856)
- Deux aubépines greffées sur un même tronc (ID 304770)
- Deux chênes pédonculés de haute futaie (ID 132263)
- Clôture pour bétail avec tressage ancien (ID 132322)
- Clôtures pour bétail à Fouron-le-Comte (ID 132162)
- Quatre charmes têtards (ID 304855).

Il n'existe pas de plans de gestion du patrimoine, de plans de revalorisation ni d'arrêté de protection antérieur annulé au sein de la zone délimitée proposée.

#### 2.4.2. Aménagement du territoire

Le plan régional attribue à la vallée de la Veurs et au versant y afférent la qualité de zone naturelle. Les parties adjacentes du val, de la pente et du plateau sont des zones agricoles d'intérêt paysager. Quelques parcelles au niveau de Fouron-Saint-Martin se trouvent en zone d'habitat à caractère rural, en zone récréative ou en zone de services communautaires ou d'utilité publique. La vallée de la Voer entre Fouron-Saint-Martin et la Meulenbergh se trouve en grande partie dans la zone naturelle, tout comme la pente adjacente et une partie du plateau. Les parties adjacentes du val, de la pente et du plateau sont des zones agricoles d'intérêt paysager. Juste à l'ouest de Fouron-Saint-Martin se trouve une parcelle jouxtant le commissariat de police et relevant d'une zone de services communautaires ou d'utilité publique. Les domaines des châteaux d'Ottegraeven et d'Altenbroek sont des zones de parc revêtant une fonction semi-agricole.

Le noyau d'habitation de Vitschen se trouve dans une zone d'habitat à caractère rural. Le val de la Noor et ses versants sont en grande partie inclus dans une zone naturelle avec zone d'intérêt paysager adjacente.

Une grande partie de la zone située au sud de Fouron-le-Comte est considérée comme une zone agricole d'intérêt paysager, à l'exception de la partie se trouvant entre Heuvelke et l'Oude Linde, qui est une zone agricole. Le nord de Fouron-le-Comte correspond intégralement à une zone agricole d'intérêt paysager, à l'exception du Hoogbos et des parties à proximité de Kinkenbergh qui sont des zones naturelles et du cimetière et de la sous-station de gaz, qui sont des zones de services communautaires ou d'utilité publique.

La zone agricole au nord et au sud de Fouron-le-Comte, à l'exception de la zone relevant de la Directive Habitat, est une zone agricole confirmée ou ZAC (HAG, en néerlandais). Aucun plan d'aménagement général ou plan particulier d'aménagement n'est en vigueur dans la région. Les parcelles visées par le projet de PES « Équipements publics » à Schietekamer se trouve juste en dehors de la zone délimitée. Dans le cadre du PES « Boomstraat-Berneauweg », il y a un chevauchement en ce qui concerne les chemins creux de Heuvelke. Grijzegraaf fait l'objet d'un PES « Station d'épuration des eaux d'égout des Fourons » qui concerne donc la construction d'une nouvelle station d'épuration intégrée au paysage.

Pour cette zone, la structure territoriale attendue correspond, dans le cadre du processus de planification flamand, aux objectifs de gestion tels que repris dans l'arrêté de protection du présent dossier de protection. Les processus de planification AGNAS (délimitation des zones de la structure naturelle et agraire) ne prévoient aucune action à court terme aux Fourons.

Concepts spatiaux pour le sous-espace des Fourons :

- Préserver les zones cohérentes sur le plan spatiofonctionnel pour une agriculture et une horticulture à l'échelle du site :

la zone de prairies et de terres arables des Fourons constitue une zone agricole cohérente où l'élevage au sol (principalement du bétail laitier) est reconnu comme support territorial d'un site culturel varié au relief marqué. L'activité agricole doit être adaptée aux spécificités du système physique et de la structure paysagère : les éléments paysagers déterminant la structure (pentes escarpées, vallées de ruisseaux, réseau de haies, taillis et chemins creux...) déterminent également le cadre dans lequel les activités agricoles peuvent se développer sans compromettre la conservation de ces éléments.

Le sous-concept s'applique aux zones suivantes :

- 27.1 zone agricole et horticole de Moulant–Fouron-le-Comte
- 27.2 zone agricole et horticole de Fouron-Saint-Martin–Fouron-Saint-Pierre

- Renforcer les vallées des ruisseaux en tant que zones de développement naturel :

La Voer, la Gulpe, la Berwinne et leurs ruisseaux tributaires sont des cours d'eau déterminant la structure de la région de la Voer. Dans des parties importantes de ces vallées fluviales très encaissées et asymétriques, le maintien et le développement de la fonction naturelle et de la fonction de retenue d'eau sont prioritaires. Ces complexes naturels cohérents sont intégrés au Vlaams Ecologisch Netwerk (réseau écologique flamand). Le rétablissement de la fonction de liaison des passages fluviaux dans les centres des villages est un point d'attention particulier.

Le sous-concept s'applique aux zones suivantes :

- 28.2 Vallées de la Voer, de la Veurs, de la Noor et de la Beek

- Préserver et renforcer les zones d'intérêt paysager comprenant des éléments patrimoniaux en tant qu'unités paysagères

Le paysage bocager typique des Fourons est préservé en tant que support de la structure paysagère-écologique. Il convient de garantir la conservation et la réhabilitation des petits éléments paysagers tels que les chemins creux, les prairies de pente d'intérêt, les talus broussailleux et les mares où l'on peut trouver des plantes aquatiques ou palustres intéressantes ou des amphibiens. La géologie et la géomorphologie spécifiques de la région sont des facteurs très déterminants de la diversité des milieux à préserver. Des transitions remarquables entre différents types de reliefs sont d'importants éléments définissant la structure du paysage.

Les châteaux et leurs parcs respectifs (notamment le château d'Altenbroek et la Commanderie à Fouron-Saint-Pierre) sont des repères patrimoniaux importants à préserver dans le paysage des Fourons. Un certain nombre d'éléments patrimoniaux importants, notamment l'archive des sols avec des vestiges de carrières de silex préhistoriques et les carrières de marne et de gravier doivent être préservés et conservés en l'état le mieux possible.

Le sous-concept s'applique aux zones suivantes :

29.2 Fouron-le-Comte, Fouron-Saint-Martin et Fouron-Saint-Pierre avec le val de la Voer

- Conserver et renforcer les complexes forestiers cohérents et les fragments épars de forêt en tant qu'éléments naturels et/ou paysagers structurants.

Les forêts continentales, souvent sur sol calcaire, (Alserbos, Veursbos et Vrouwenbos-Stroevenbos, entre autres) et les forêts situées sur les cuestas doivent être conservées en tant qu'éléments naturels et paysagers structurants. Il est possible de renforcer les noyaux forestiers en restaurant la structure forestière historique en un petit nombre de lieux.

Les complexes forestiers déterminants pour la structure naturelle qui présentent le plus grand intérêt sur le plan écologique sont intégrés au Vlaams Ecologisch Netwerk (réseau écologique flamand). La majorité des zones forestières ou de parcs font partie de zones naturelles d'imbrication.

Le sous-concept s'applique aux zones suivantes :

30.5 les bois sur les cuestas à Fouron-le-Comte et Fouron-Saint-Martin

30.6 les bois d'Altenbroek

30.7 le Hoogbos

Le schéma de structure d'aménagement communal des Fourons (2008) donne pour objectifs de gestion pour les sites paysagers souhaités : contrer le morcellement et la banalisation du paysage en tant que support d'identité, améliorer la reconnaissance et l'orientation du paysage, la désignation d'endroits où le réseau de petits éléments paysagers peut être renforcé et la préservation des zones d'intérêt paysager peut être garantie en délimitant des zones agricoles non aedificandi. Parmi les éléments de la structure paysagère, citons le paysage bocager à grande valeur historico-culturelle, les paysages forestiers fermés, le paysage agricole traditionnel semi-ouvert et vallonné, les terres arables ouvertes, les vallées de rivières et de ruisseaux constituant des coulées vertes, les transitions remarquables entre types de reliefs, les villages et hameaux concentrés, les repères historico-culturels et les repères paysagers.

L'élaboration de perspectives de développement des prés-vergers, la délimitation de zones agricoles non aedificandi, les perspectives de développement du patrimoine historico-culturel bâti, la réutilisation d'anciennes fermes, de moulins et de châteaux sont autant d'initiatives qui sont mises en avant.

Le schéma de structure d'aménagement provincial du Limbourg (2012) : Les Fourons se développent comme une partie calme et verdoyante du Parc des trois Pays : le point de rencontre entre nature et tourisme et loisirs à faible dynamique. De manière générale, l'agriculture et le développement naturel sont les fonctions principales dans cette région. Le tourisme et les loisirs sont présents en tant qu'activités récréatives auxiliaires de qualité, par exemple au travers de l'ouverture au public de fermes et de châteaux. Des liaisons cyclotouristiques seront établies avec le Hesbaye, la province néerlandaise du Limbourg septentrional et le pays de Herve.

Tout ou partie de la commune des Fourons fait partie de ce sous-espace.

Les principes spatiaux suivants sont présentés : vallées fluviales de la Voer, de la Berwinne, de la Gulpe, etc., en tant que supports paysagers ; établissements humains étirés et réduits parallèles aux vallées ; des talus broussailleux revêtant une très grande valeur paysagère avec des ruisseaux et des bois, des chemins creux, des pâturages, des villages paroissiaux, des châteaux et des fermes présentant eux-mêmes un grand intérêt.

#### 2.4.3. Nature et forêts

La réserve naturelle reconnue de l'Altenbroek (E-152), gérée par Natuurpunt, s'étend dans le val et sur les versants de la vallée de la Noor, sur le plateau près de Schopherhemerheide et Kattenrot et sur la pente de la vallée de la Voer.

Le Broekbos est une réserve forestière (Broekbos, n° 5, 2003) qui se situe en partie dans les limites du site historico-culturel protégé. La réserve forestière du Broekbos est régie par un plan de gestion (2008).

Le Hoogbos et la zone de talus broussailleux au sud de celui-ci, l'Altenbroek, Schophemerheide-Kattenroth, des parties de la vallée de la Voer, le Broekbos et la vallée de la Veurs relèvent de la zone régie par la Directive Habitat « Fourons » (BE2200039).

Le Hoogbos, des parties de l'Altenbroek, Schophemerheide-Kattenrot et le Broekbos ainsi que la vallée de la Veurs relèvent de GEN 421.

La protection du patrimoine immobilier respecte le principe du statu quo de Natura 2000, ce qui implique qu'il convient de lutter contre le recul de la nature et de l'environnement dans ces zones. Pour la ZPS, des objectifs environnementaux ou objectifs de conservation spécifiques sont fixés et des mesures générales sont proposées afin de conserver ou d'améliorer la valeur naturelle de ces zones. La faisabilité de la mise en œuvre concrète de ces mesures (localisation précise de l'extension forestière notamment, le choix des essences, le type de gestion) doit tout d'abord être vérifiée en tenant compte des valeurs patrimoniales que recèle le site historico-culturel, où la priorité est la conservation et le renforcement de ces valeurs.

#### 2.4.4. Agriculture et pêche

Aucun remembrement n'a été réalisé aux Fourons.

Les données de 2016 relatives à l'utilisation agricole des terres montrent de grandes parties avec des prairies dans les vallées et sur les pentes. Les cultures se trouvent principalement sur les plateaux et consistent en du fourrage, des légumes, des herbes et des plantes ornementales, des fruits et des noix, des pommes de terre, des betteraves sucrières, du maïs, des céréales, des graines, des légumineuses et d'autres types de plantes encore.

Les cartes d'érosion potentielle des sols (2017) au niveau des parcelles montrent que l'érodibilité de la plupart des parcelles situées sur les pentes et dans le val est élevée, voire très élevée. Les parcelles qui se trouvent sur le plateau et quelques parcelles situées dans les parties plus planes de la vallée ont une érodibilité moyenne ou faible à très faible.

En différentes parties des Fourons, il est possible de conclure des contrats de gestion par l'intermédiaire de la Société terrienne flamande pour les travaux relatifs aux objectifs naturels et paysagers.

#### 2.4.5. Eau

La Voer entre Meulenberg et la frontière à hauteur de Grijzegraaf est un cours d'eau de première catégorie. Les ruisseaux Molenarm à Meulenberg et Horstergrub sont des cours d'eau non catégorisés. La Noor et la Voer entre Fouron-Saint-Martin et Meulenberg sont des cours d'eau de deuxième catégorie. La Veurs est un cours d'eau de troisième catégorie. Le ruisseau tributaire au nord de la Veurs qui s'écoule depuis le Martelberg n'est pas catégorisé.

Le plan de gestion du bassin de la Meuse (2016-2021) prévoit plusieurs actions concernant la Voer et la Noor. Des actions souhaitées sont, notamment, l'aménagement de zones inondables et le rétablissement de la structure de la Noor, une étude sur la protection des eaux de la Voer et l'aménagement d'une dérivation et la stimulation des coordinateurs érosion et des planificateurs d'entreprise dans le bassin de la Meuse.

#### 2.4.6. Silence

Le département Environnement a attribué le label de qualité « zone de silence » à la zone entre Noorbeek, Mheer et Fouron-le-Comte. Certaines communes et provinces mènent activement une politique en matière de silence. Ils peuvent faire valider cette politique à l'aide du label de qualité Zone de silence. Entre Mheer, Noorbeek (NL) et Fouron-le-Comte se trouve une zone protégée contre toute pollution sonore. Le calme et le silence permettent au visiteur d'écouter les bruits de la nature.

#### 2.4.7. Autres projets :

##### LIFE Pays Mosan (2014-2020)

Le projet LIFE « Pays Mosan » est un projet international localisé dans la région de la Meuse entre les Ardennes et Maastricht. Ce projet vise à rétablir et améliorer l'état de conservation de toute une série de biotopes et d'espèces. Les habitats ciblés sont principalement liés à d'anciennes et ancestrales pratiques de pâturage dans des prairies semi-naturelles sur sous-sol calcaire et leurs formes de transition vers des prairies à avoine ou à nard. D'autres objectifs importants sont l'amélioration des liaisons écologiques des prairies, tant au sein du réseau Natura 2000 qu'entre les différentes zones, et l'amélioration du statut de conservation de quatre espèces de chauves-souris.

##### Groupes d'action locale Leader de la Hesbaye (2015-2020)

LEADER est un programme de financement du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Les provinces, le gouvernement flamand et l'UE collaborent pour renforcer le tissu rural. Les groupes d'action locale permettent d'établir une stratégie de développement locale. Les Fourons font partie du groupe d'action locale de la Hesbaye de 2015 à 2020. Les thèmes traités sont des villages où il fait bon vivre, la gestion des sols et des eaux et l'éducation agricole et environnementale.

##### Parc des trois Pays

Depuis 2001, le Parc des trois Pays est une initiative visant à développer la collaboration transfrontalière. La région qui s'étend entre les villes frontalières d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique est une région qui regorge de richesses naturelles et culturelles. La conservation et le renforcement de l'espace ouvert dans cette région sont au centre des préoccupations.

Étude rurale « Renforcement de l'identité régionale par le biais de l'agriculture, de la nature, du patrimoine et du tourisme » INBO, ILVO et VITO (10/11/2014-10/05/2017)

En collaboration avec le groupe de projet existant des Fourons et les parties prenantes locales, cette étude rurale formule des solutions innovantes (modèle agricole, modèles de coopération, instruments financiers, etc.) pour le paysage en voie de disparition dans le contexte de politique et de planification actuel tout en tenant compte de la réalité sur le terrain. La région ciblée est les Fourons, où le modèle de coopération existant se révèle riche, actuel et pertinent sur le plan politique, avec des parties prenantes motivées et concernées.

Projets Paysage régional de la Hesbaye et des Fourons (RLHV)

Le Paysage régional a plusieurs projets en cours dans les Fourons, notamment « Hooi van hier » (foin d'ici), « Fruitlandschap » (paysage fruitier), « Klein historisch erfgoed » (petit patrimoine historique), « Kortweg natuur » (bref, la nature) « Hagendorser » (tailleuse de haies) « Landschapsbedrijfsplanner » (planificateur d'entreprise paysagère) et « Samenaankoop zaadmengsels voor bloemrijke akkers en weides » (achat groupé de mélanges de semences pour champs et prés fleuris).

Plan directeur patrimoine immobilier (OERP) Prés-vergers (2016-2019)

L'OERP étudie et inventorie la problématique des prés-vergers sous pression dans la Hesbaye. Les Fourons sont une des 17 communes faisant l'objet de l'OERP. L'OERP a pour objectif que tous les partenaires concernés établissent et mettent en œuvre un programme d'action.

Arbre de l'Année (2014)

L'arbre à clous de Fouron-le-Comte (ID 132372) a été élu au niveau national Arbre de l'Année 2014. Ce concours a pour objet de désigner chaque année l'arbre le plus remarquable ou le plus intéressant de Belgique. Il s'agit principalement d'arbres qui ont une histoire importante rattachée à leur environnement. L'arbre élu devient ensuite le représentant belge au concours européen d'arbre de l'année.

### **3. PERSPECTIVES DE GESTION**

#### **3.1. Objectifs de gestion pour le bien immobilier protégé**

Les objectifs de gestion sont repris dans l'arrêté de protection. On les retrouve à l'article 3 de l'arrêté. Les objectifs de gestion doivent aider les titulaires de droits réels (propriétaires, locataires, titulaires de bail ou donneurs de leasing) et les utilisateurs à maintenir au mieux ou à améliorer les valeurs patrimoniales. Ils visent la réalisation optimale des valeurs patrimoniales.

Ils fournissent des orientations ou forment un cadre pour la gestion future du bien immobilier protégé. Les titulaires de droits réels et les utilisateurs doivent tenir compte de ces objectifs de gestion lorsqu'ils souhaitent exécuter des travaux sur le bien protégé. Les autorités tiennent également compte de ces objectifs lorsqu'elles doivent émettre un avis sur ces travaux ou donner leur autorisation pour ceux-ci.

Les objectifs de gestion intègrent les valeurs patrimoniales, éléments patrimoniaux et caractéristiques patrimoniales énoncés à l'article 2 de l'arrêté de protection.

#### **3.2. Prescriptions particulières pour le bien immobilier protégé**

Le principe de préservation de l'actif et le principe de préservation du passif valent pour tout bien immobilier protégé. Cela signifie que les titulaires de droits matériels et les utilisateurs d'un bien protégé doivent le conserver en bon état en procédant aux travaux de préservation, de protection, de gestion, de réparation et d'entretien nécessaires, et qu'il

est interdit de défigurer, d'endommager, de détruire des biens protégés ou de poser d'autres actes qui en affectent la valeur patrimoniale. Cela signifie aussi que les titulaires de droits matériels et les utilisateurs sont tenus de gérer le bien immobilier protégé en bon père de famille et donc de ne pas le négliger. Toutes les prescriptions relatives à la préservation et à l'entretien du bien immobilier protégé qui s'appliquent au bien protégé sont exposées à l'article 4 de l'arrêté de protection.

Le décret relatif au patrimoine immobilier et l'arrêté relatif au patrimoine immobilier comprennent un certain nombre de prescriptions générales pour la préservation et l'entretien du patrimoine immobilier protégé. Il s'agit de :

- gérer le bien en bon père de famille et prendre les mesures de précaution nécessaires contre les dégâts causés par l'incendie, la foudre, le vol, le vandalisme, le vent ou l'eau ;
- contrôler l'état du bien de manière régulière ;
- effectuer un entretien régulier ;
- prendre immédiatement les mesures idoines de consolidation et de sécurité en cas d'urgence ;

Plusieurs dispositions particulières supplémentaires sont prises afin de préserver les valeurs patrimoniales du bien immobilier protégé par le présent arrêté. Ces dispositions sont reprises à l'article 4 de l'arrêté. Ces dispositions sont propres à la protection.

### **3.3. Actes soumis à l'obligation d'autorisation pour le bien immobilier protégé**

Pour certains travaux sur le bien immobilier protégé, une autorisation doit être demandée. Certains travaux peuvent en effet avoir un impact négatif sur les valeurs patrimoniales. Pour tous les travaux soumis à un permis d'urbanisme, ou pour lesquels un permis de lotir, un permis d'environnement ou une autorisation d'aménagement de la nature est nécessaire, l'autorité de tutelle (la commune ou l'Autorité flamande) sollicite l'avis de l'Agence flamande du patrimoine de l'Autorité flamande.

Pour un certain nombre de travaux non soumis à un permis, les titulaires de droits matériels et les utilisateurs doivent, préalablement à l'exécution des travaux, demander l'autorisation à l'Agence flamande du patrimoine ou à la commune du patrimoine immobilier agréée. On trouvera une liste de toutes les communes du patrimoine immobilier agréées sur [www.onroenderfgoed.be](http://www.onroenderfgoed.be).

Les travaux pour lesquels vous devez demander une autorisation sont énumérés à l'article 5 de l'arrêté de protection.

## **4. SOURCES**

### **4.1. Sources cartographiques**

- Carte topographique de la partie de la Belgique comprise entre Gand et Tournay, Maestricht et Liège, levée par Villaret, Ingénieur du Roi, Institut National de l'Information Géographique et Forestière-Saint-Mandé (France), CH 292, feuillets 55 et 56, 1745-1748, échelle 1:14.400.
- Carte manuscrite de la rive droite de la Meuse à hauteur de Maastricht, et des environs de Herve, attribuée aux ingénieurs géographes français, chevalier de Soupire, Paris, Arsenal, ms. 4748, 1749, échelle 1:57.600.
- Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens pour Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine, Joseph Jean François de Ferraris, Bibliothèque Royale de Belgique, publication 1770-1778, échelle 1:11,520 réduite à 1:25 000.

- Atlas des chemins vicinaux, établi suite à la loi sur les chemins vicinaux du 10 avril 841, échelle 1:2500 (plans d'aperçu échelle 1:10.000).
- Plan parcellaire cadastral de Belgique, Dépôt de la Guerre, publication 1845-1855, échelle 1:20.000.
- Carte topographique de Belgique, Philippe Vandermaelen, publication 1846-1854, échelle 1:20.000.
- Atlas Cadastral parcellaire de la Belgique, Philippe-Christian Popp, publication 1842-1879, échelle 1:5.000.
- Cartes topographiques de Belgique, Première édition, Dépôt de la Guerre, publication 1865-1880, échelle 1:20.000.
- Cartes topographiques de Belgique, Troisième édition revue, Institut Cartographique Militaire, publication 1900-1930, échelle 1:20.000.
- Carte de Belgique, Institut Cartographique Militaire, publication 1928-1950, échelle 1:20.000.
- Carte de Belgique, Institut Cartographique Militaire, publication 1949-1970, échelle 1:25.000.
- DE GEYTER e.a. 2001: Geologische kaart van België (Région flamande), feuillet 34, 'Tongres'.

#### 4.2. Littérature

AKKERMANS M., BARBIER J., RUYLOFT G. & VANDENABEELE E. 2002: Holle wegen: een venster op de ondergrond, *Likona jaarboek 2002* 12, 16-17.

ATHMER W. e. a. 1991: Hydrogeologisch onderzoek in het stroomgebied van de Voer bovenstrooms van 's-Gravenvoeren (B), delen 1 en 2, Landbouwniversiteit Wageningen.

BATS. H. 1992: Het Voerense Landschap, *M&L* 11.5, 14-33.

BATS H. 2001: Ankerplaats 's Gravenvoeren, Sint- Martens-Voeren en Sint-Pieters-Voeren – deel Snauwenberg, Hoogbos in: HOFKENS E. & ROOSENS I. (red.), Nieuwe impulsen voor de landschapszorg. De landschapsatlas, baken voor een verruimd beleid, *M&L Cahier 5*, Bruxelles, 145-154.

BRETELER H.G.M. & VAN DEN BROECK J.M.M. 1968: Graften in Zuid-Limburg, *Boor en Spade XVI*, 119-130.

BROUWERS R. 2015: Altenbroek een korte geschiedenis, *D'r Koeënwoof* 36, 22-23.

CLAES E., FREDERICKX E., GULLENTOPS F., FELDER W. & DE GEYTER G. 2001: Feuille 34 Tongres, *Toelichtingen bij de geologische kaart van België - Région flamande*, Bruxelles, 29.

DAMSEAUX A. 1857: Rapport sur une excursion agricole en Campine, en Hesbaye, dans le pays de Herve et en Ardenne, entreprise par des élèves de l'École d'agriculture de Thourout, 53 – 133 dans : LEJEUNE P. 1860: *Du défrichement des bruyères*, Bruxelles.



DE CUYPER, J. 1996: De Middenpaleolithische oppervlaktevindplaats Snauwenberg, thèse KUL.

DEWYSPELAERE J. & PALMANS R. 2015: Altenbroek: een natuurreserveaat in de dalen van de Noor en Voer in: *Natuurhistorisch maandblad* 104.12, 231-235.

DIRIKEN P. 2002: *Geogids Voeren*, Kortesseem, 128.

DEL VAUX H. 1851: *Découverte du Steenbosch et l'origine de sa chapelle à Fouron-le-Comte*, Liège.

FELDER W. & P. BOSCH 2000: Krijt van Zuid-Limburg, *Geologie van Nederland* 5, TNO Delft / Utrecht.

GOOSSENS D. 1984: *Inleiding tot de geologie en geomorfologie van België*, s.l., 141.

GROENENDIJK, A.J. & J.P. DE WARRIMONT 1995: Middenpaleolithische vondsten in de Voerstreek, *Archeologie in Limburg* 65, 33-45.

LEMOINE-ISABEZU C. & HELIN E. 1980: Cartes inédites du pays de Liège au XVIIIe siècle. Crédit Communal, Bruxelles.

NIJSSEN J. 1990: De ondergrond van de kerkheuvel van Sint-Martensvoeren, *D'r Koenwoof* 3.

NYSSSEN J., DEBEVER M., POESEN J. & DECKERS J. 2014: Lynchets in eastern Belgium – a geomorphic feature resulting from non-mechanised crop farming, *Catena* 121, 164-175.

OMGEVING cvba 2008: *Het gemeentelijk ruimtelijk structuurplan*, 278.

PANNEKOEK A. & VAN STRAATEN L. 1992: *Algemene geologie*, Groningue, 401-402.

PAULISSEN M. 2015: Kinkenwegen en kinkenvoerders, Wageningen.

PEETERS H. 1985: Nieuwe Paleolithische vondsten uit Zuid-Limburg, *Archeologische Berichten* 16.

RENES H. 1993: Het cultuurlandschap in Mergelland-Oost, *Natuurhistorisch Maandblad* 82.1, 3-27.

SCHLUSMANS F. 1992: Inventaris van het cultuurbezit in België, Architectuur, Provincie Limburg, Arrondissement Tongeren, Kanton Voeren, Bouwen door de eeuwen heen in Vlaanderen 14N2, Brussel - Turnhout.

SCHLUSMANS F. 1992: De Voergemeenten. Agrarische nederzettingsmodellen en hun componenten, *M&L* 11.5, 34-62.

SEGBERS Y. 2002: De 'Agricultural invasion' aan het einde van de 19de eeuw: een onderschatte motor van landschapsveranderingen, *De Levende Natuur* 103.5, 173-178.

S.N. 2012: *Het provinciaal ruimtelijk structuurplan*, 558.

S.N. 2016: *Bekkenbeheersplan Maas 2016-2021*, 158-160.

VANDEKERKHOVE K., DE KEERSMAEKER L., BRYNS R., JACQUEMYN H. & CRÈVECOEUR L. 2015: Beheer in de Voerense hellingbossen in: *Natuurhistorisch maandblad* 104.12, 248-254.

VANDENABEELE E. 2016: *Inventarisatie aardkundige waarden*, onuitgegeven nota's.

VAN DEN BALCK E. & DURINCK P. 2012: *Actieplan ter herstel van graften in Voeren*, Hoofdrapport, Grontmij.

VAN WESTREENEN F.S. 2008: Graften en graven in het Heuvelland, *Natuurhistorisch Maandblad* 97.9, 183-189.

WOUTERS A. 1982: Een nieuwe midden-paleolithische concentratie in Libeek, *Archeologische Berichten* 11 en 12.

#### 4.3. Publications inédites

VANDENABEELE E. 2016: Inventarisatie aardkundige waarden, notes inédites.

#### 4.4. Site internet et sources numériques

Begrippenlijst Landschap, consultation à l'adresse [https://www.onroerenderfgoed.be/assets/files/projects/downloads/Begrippenlijst\\_feb2013.pdf](https://www.onroerenderfgoed.be/assets/files/projects/downloads/Begrippenlijst_feb2013.pdf), avril 2017.

Centrale Archeologische Inventaris, consultation à l'adresse <http://cai.erfgoed.net/cai/index.php>, avril 2017.

Databank Inventaris Bouwkundig Erfgoed, consultation à l'adresse <https://inventaris.onroerenderfgoed.be>, mai 2017.

Inventaris van houtige beplantingen met erfgoedwaarde, consultation à l'adresse <https://inventaris.onroerenderfgoed.be>, mai 2017.

KINNAER A. 2016: *Fruitteelt in Haspengouw* [en ligne], <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/themas/133> (consultation le 26 avril 2017)

Landschapsatlas, consultation à l'adresse <https://inventaris.onroerenderfgoed.be>, mai 2017.

Ruimtelijke visie voor landbouw, natuur en bos, regio Haspengouw en Voeren, 2005: [http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr\\_bg/agnas/docs/hv/HV\\_ei\\_ndvoorstelGRS\\_20050218.pdf](http://www2.vlaanderen.be/ruimtelijk/planningsprocessen/plpr_bg/agnas/docs/hv/HV_ei_ndvoorstelGRS_20050218.pdf)

Pour chaque domaine politique, les couches de données SIG des administrations flamandes ci-dessous ont été consultées (mises à disposition au moyen des serveurs centraux du réseau interne) :

- Nature
  - Zones Ramsar
  - Carte verte
  - Zones soumises à la Directive Oiseaux
  - Zones soumises à la Directive Habitat
  - Réserves forestières
  - Réseau écologique flamand, VEN/IVON
  - Réserve naturelle
  - Arbres et arbustes autochtones
  - Réserves naturelles

- Carte d'évaluation biologique
- Agriculture
  - Terrains agricoles
  - Remembrements
  - Zone agricole confirmée (HAG)
- Urbanisme
  - Plan d'aménagement
  - PES régionaux
  - PES provinciaux
  - PES communaux
  - Plan de secteur
- Routes et eaux
  - Atlas hydrographique
  - Rues
  - Zones de protection
  - Bassins fluviaux
- Système physique
  - Base de données du sous-sol de Flandre (DOV)
  - Carte quaternaire
  - Carte des sols
  - Modèle altimétrique numérique Vlaanderen II (DSM 1 m), Information Flandre
- Parcelles et frontières administratives
  - Fichier de référence à grande échelle (GRB)
  - Frontières communales

#### **4.5. Sources orales**

- Informations orales reçues d'Elza Vandenabeele (03 mai 2016).
- Informations orales reçues de Rik Palmans (23 août 2016).
- Informations orales reçues d'Eddy Timmers, consultant en patrimoine Paysages, Patrimoine immobilier du Limbourg.

## **5. ANNEXES AU DOSSIER DE FOND**

### **5.1. Plan d'environnement dans le cadre de la protection**

Annexe 6 Plan d'environnement de la zone Altenbroek, vallée de la Voer et environs avec indication des zones protégées existantes et atlas paysager établi.

### **5.2. Annexe photographique**

L'enregistrement photographique (annexes 5.1, 5.2 et 5.3 et plan connexe) joint à l'arrêté ministériel contient toutes les photos pertinentes pour ce dossier. Aucune annexe photographique distincte n'est jointe au présent dossier.

### **5.3. Cartes et figures**

L'annexe 7 jointe au dossier de fond comprend notamment les cartes historiques et les orthophotographies, le modèle altimétrique numérique, une photo aérienne actuelle et des cartes de la dynamique temporelle des prairies et des prés-vergers.